

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Les appareils et la démocratie

par Ignazio SILONE

Le droit au minimum d'existence

par Cécile MICHAUD

Deux jours avec la C.I.S.L.

par J.-P. FINIDORI

Le premier Congrès en France de l'Union
des Syndicats Algériens

par R. GUILLORÉ

Les journées d'avril au Chili

par L. DIEZ

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 600 fr.
Un an 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 419 - Juillet-août 1957

Les appareils et la Démocratie	Ignazio SILONE
Le syndicalisme des Instituteurs en quel- ques-uns de ses congrès-témoins	Roger HAGNAUER
Les journées d'avril au Chili	L. DIEZ
Le droit au minimum d'existence	Cécile MICHAUD
Notes d'économie et politique : Tuerles - Impressions de Tunisie. — Fin d'un inter- mède	Robert LOUZON
Lettre de Tunis : Deux jours avec la C.I.S.L.	FINIDORI
Réflexions sur les événements d'Algérie : Ceux qui on perdu la boussole	NOCHAN
Lettre du Maroc	LE MOGREBIN
Chronique de l'Union des Syndicalistes : Une motion pour le Congrès des Institu- teurs. — Dans la Loire. — Une conférence sur la condition des travailleurs du Livre en Russie	R. G.
Le premier congrès en France de l'Union des syndicats algériens	R. GUILLORE
Georges Meany répond à Khrouchtchev . .	
A travers les livres : L'homme ne vit pas seulement de pain (V. Doudintsev)	R. GUILLORE

LES FAITS DU MOIS

SAMEDI 1^{er} JUIN. — En Allemagne orientale, révo-
cation du bourgmestre de Potsdam.
DIMANCHE 2. — Interview de Khrouchtchev à la
télévision américaine.
LUNDI 3. — La Cour Suprême des Etats-Unis décide
le morcellement du trust Dupont de Nemours-
General Motors.
— Conseil national S.F.I.O. à Puteaux.
— Le syndicat anglais des Electriciens (à di-
rection communiste) proteste contre l'action so-
viétique en Hongrie.
MERCREDI 5. — M. Bourguès-Maunoury forme le nou-
veau gouvernement.
— Grève du M.N.A. contre les massacres de Me-
louza.
JEUDI 6. — Visite de Khrouchtchev et Boulganine en
Finlande.
— Grève des instituteurs en Grèce : le gouver-
nement ferme les écoles.
VENDREDI 7. — Accord économique polono-améri-
cain.
— Arrestation dans la région parisienne de 128
Nord-Africains propagandistes et terroristes.
— Incidents franco-tunisiens à Gabès.
SAMEDI 8. — Manifestation peroniste à Buenos-
Aires (Argentine).
— Ouverture à Asnières du congrès de la
C.F.T.C.
— Trois condamnations à mort en Hongrie.
— Expulsion en Jordanie du consul général
d'Egypte.
DIMANCHE 9. — Attentat au casino de la Corniche
à Alger.
— En Tunisie, manifestations pour l'évacua-
tion des troupes françaises.
LUNDI 10. — Expulsion de Tunisie de l'ancien
maire français de Bizerte.
— Six condamnations à mort en Hongrie.
— En Italie, le gouvernement Zoli investi le
8 juin à une voix de majorité démissionne.

— Grève dans le bâtiment et l'agriculture en
Italie.
— Conseil mondial de la Paix à Colombo.
MARDI 11. — Elections au Canada : victoire des
conservateurs. Les libéraux perdent le pouvoir.
— Violente manifestation française à Alger,
lors des obsèques des victimes de l'attentat de la
Corniche : 6 musulmans tués.
MERCREDI 12. — Accord de paiement entre l'Italie
et l'Egypte.
— L'Assemblée Nationale vote la confiance au
gouvernement par 240 voix contre 194 et 74 abs-
tentions.
— Grève de la sidérurgie italienne.
VENDREDI 14. — En Argentine, manifestations contre
l'augmentation du coût de la vie.
— La Chambre des Représentants des Etats-
Unis adopte par 288 voix contre 128 la loi ac-
cordant aux juges fédéraux le pouvoir de défen-
dre les droits politiques des Noirs.
— Accord des salaires dans les grands maga-
sins.
— Trois condamnations à mort en Hongrie.
SAMEDI 15. — A l'O.N.U. (commission du désarme-
ment), M. Zolne, de l'U.R.S.S., propose la cessa-
tion des explosions nucléaires.
— Le gouvernement belge ramène de 18 mois
à 15 mois la durée du service militaire.
DIMANCHE 16. — Ouverture du congrès de la C.G.T.
à Ivry.
MARDI 18. — La Cour Suprême des Etats-Unis casse
les jugements condamnant cinq communistes de
Californie.
— Elections en Sardaigne : recul communiste.
— Congrès de la fédération internationale des
Mineurs.
MERCREDI 19. — Publication du rapport de l'O.N.U.
sur la Hongrie.
JEUDI 20. — A Tunis, Bourguiba lance l'idée d'une
« communauté franco-nord-africaine ».
— Violents incidents aux établissements Kuhl-
mann à Palmboeuf.
VENDREDI 21. — La grève des officiers mécaniciens
maritimes organisée par la C.G.T. continue.



LES APPAREILS ET LA DÉMOCRATIE

Après chaque événement qui confirme la toute puissance des appareils de parti sur l'ensemble de la vie publique, le sujet est remis en discussion, dans la presse comme en privé, sur le ton las des récriminations et de l'impuissance. Quel sens cela a-t-il de vouloir à tout prix continuer à parler de démocratie ? D'autre part, une démocratie sans partis est-elle concevable ? Et un parti moderne sans appareil ? L'importance du phénomène exigerait qu'une fois pour toutes on en discute à fond. D'autant plus qu'il s'agit là de phénomènes qui ne disparaîtront pas de sitôt.

À ce propos, il me revient à l'esprit une phrase de Karl Radek, disant à Moscou, à une époque où déjà se dessinait l'écrasante puissance de l'appareil stalinien : « Autrefois en Russie, nous avons connu le régime du patriarcat, puis celui du patriarcat ; maintenant, nous entrons dans l'ère du secrétariat ». Aujourd'hui, nous y voilà, nous aussi, en plein, dans cette époque nouvelle de la tyrannie des fonctionnaires. Le régime du secrétariat s'est rapidement étendu à tous les pays, civilisés ou non. Le secrétaire général est devenu le véritable démiurge de notre temps, alors que les vieilles oligarchies de notables (rescapés des collèges uninominaux, chefs de bandes, publicistes, grands orateurs) ont été partout détronées. (Parmi les notables, ceux qui l'ont pu se sont engagés pour jouer les utilités dans l'un ou l'autre des appareils les mieux organisés : les plus cyniques s'en sont excusés en invoquant les nécessités de l'époque, les hypocrites en prétextant le moindre mal).

Il est curieux d'observer comment, sous le prétexte de faire front au péril communiste ou au cléricisme pour sauver la liberté on renonce aisément à sa liberté personnelle. Cet abandon est naturellement justifié par l'efficacité : une fois de plus, le moyen devient la fin. À cet égard, il n'est pas exagéré de dire, en observant les choses autour de nous, que la vie politique italienne est désormais presque entièrement « stalinisée ». La technique des appareils porte cette marque d'origine indubitable. Ironie de la dialectique des contraires : l'obsession de l'ennemi conduit au mimétisme, les communistes copient les cléricaux et les comités civiques imitent les communistes. En voulons-nous une preuve ? Dans les heureux pays occidentaux où les communistes n'ont que peu d'influence, l'organisation des partis démocratiques est moins rigide. Notre situation est bien la plus mauvaise. Chez nous, les organismes anticommunistes de masse ont peu à peu adopté le système stalinien des groupes de quartier et d'entreprises, les fractions politiques dans les syndicats, dans les coopératives, dans les mutuelles, les hommes de confiance dans les services publics, les « agit-prop » parmi la foule, les assemblées réservées aux activités, les écoles de parti à tous les échelons de l'organisation et, ce qui est plus important encore et qui se révèle essentiel pour le stalinisme, la séparation de l'idéologie et du programme en deux visages différents : l'un pour le grand public, opportuniste et démagogique, l'autre pour les initiés de l'appareil central. Ainsi, quand l'art stalinien d'exciter, d'abrutir, de soumettre, d'encadrer les grandes masses a été imité par les adversaires, les appareils communistes ont trouvé à se mettre sous la dent une matière bien plus consistante que la bouillie social-démocrate. Enfin, même leur culte de la force, stupide et réactionnaire, se retourne contre eux sitôt que dans leurs propres

rangs germe le doute que les plus forts sont peut-être les autres. Cependant, le plus grand malheur est qu'ils ont sérieusement contaminé et perverti les énergies populaires qui, il y a seulement une quarantaine d'années, apparaissaient encore comme les ressorts les plus sûrs de toute aspiration à la liberté.

Du fait que notre politique publicitaire s'attarde sur des thèmes abstraits mille fois traités, nous ne disposons pas encore d'une étude ample et approfondie sur les appareils de parti ; mais aucun doute ne peut subsister, quant aux caractères les plus nets de ce grand phénomène, pour un observateur attentif ; et la chronique quotidienne suffit à rafraîchir la mémoire des détails. Il arrive encore aujourd'hui que l'éloquence des notables rescapés domine les séances plénières de certains congrès ; les séances de commissions et le vote final sont en fin de compte déterminés par l'appareil. Un examen un peu sérieux des mandats pourrait révéler qu'en quelques régions l'appareil a usurpé la représentation grâce à une inflation fictive des adhérents. Mais cette atteinte aux bonnes habitudes comme au règlement du parti ne provoque aucune protestation dramatique qu'il serait normal d'attendre. Pourquoi ? Les timides se taisent par patriotisme de parti (« L'oreille de l'ennemi vous écoute ») et les ambitieux pour ne pas compromettre leur future candidature, le soutien préférentiel ou la désignation pour une fonction attendue. De plus, l'appareil central de chaque parti qui se respecte administre des fonds considérables, lesquels dépassent des centaines de millions et dont on ne rend, bien entendu, aucun compte à personne, ni pour l'origine, ni pour l'usage. Plus bizarre encore semble le fait que personne, dans aucun congrès de parti, ne s'est jamais levé pour demander un rapport financier et la désignation d'une Commission de contrôle. Nous en sommes là. Pour mesurer le chemin parcouru par notre démocratie en une quarantaine d'années, il suffira de se souvenir que Filippo Turati, à un congrès tenu à cette époque, mit en accusation Constantino Lazzari parce qu'une certaine dépense pour des ficelles d'emballage qui figurait dans le rapport financier lui semblait invraisemblable (il s'agissait de quelques dizaines de lires, et de Costantino Lazzari...).

Il n'y a pas lieu de s'étonner que semblable fonctionnement intérieur de parti contribue fortement à empirer le climat moral et politique de toute la vie publique, du fait que notre démocratie est, avant tout, une démocratie de partis. Ceux qui ne le savent pas l'apprennent par la lecture des journaux. Les secrétaires généraux nomment les ministres et en provoquent la démission. Les préfetures prêtent une oreille attentive aux désirs des secrétaires fédéraux. Et ainsi de suite. Si bien qu'on en arrive tout droit à la conclusion suivante : tant que notre mécanisme démocratique sera, en fait, principalement articulé sur les partis (et on ne voit pas ce qui, dans l'organisation sociale actuelle, pourrait les remplacer) et tant que les partis seront des fourgons tirés par des appareils, le caractère démocratique de la République demeurera forcément limité, pour ne pas dire qu'il restera lettre morte.

Mais l'erreur la plus néfaste est de croire à la fatalité d'une telle situation.

« Ab Ovo »

Après le fatalisme des historiens, nous avons

maintenant celui des néo-sociologues contre lequel il faut se défendre. Il n'est pas vrai, par exemple, que les appareils politiques des partis, dans le sens où nous en parlons, soient un produit inévitable de la politique de masse aujourd'hui à la mode. On n'aboutit à l'hégémonie fermée des appareils dans le cadre précis de la politique de masse, que lorsque la lutte pour le pouvoir revêt des formes d'une virulence extrême.

Un exemple lumineux se présente à nous avec la première manifestation de l'idée de l'appareil chez Lénine, vers 1902, lorsque se précisa son antagonisme avec Martov pour la suprématie sur le socialisme russe. Lénine est le véritable précurseur de tous les appareils de parti au sens moderne du mot ; Staline n'a été qu'un de ses élèves. Il y a là un élément assez important de l'histoire des formes politiques sur lequel il vaut la peine de s'arrêter, sans omettre le détail. Il faut faire la lumière sur le fait que, alors que les termes de bolchévisme et de menchévisme désignent aujourd'hui deux conceptions différentes et opposées, non seulement du socialisme mais de la politique, à l'origine ils n'indiquaient simplement qu'un désaccord de nature organisationnelle entre les partisans de Lénine et ceux de Martov. Au deuxième congrès du parti social-démocrate russe qui se tint à l'étranger et au cours duquel le désaccord se manifesta, le programme idéologique et politique fut adopté sans grandes difficultés. C'est au contraire sur l'article premier des statuts d'organisation que le heurt irrémédiable se produisit. Il s'agissait de définir qui devait être considéré membre du parti. Était membre celui qui déclarait simplement accepter les idées du parti ou celui qui remplissait une charge précise dans le travail politique ou d'organisation ? Martov était pour un parti qui aurait été un vaste mouvement d'opinion ; Lénine mena la lutte contre lui, en faveur d'un parti de révolutionnaires professionnels, rigoureusement sélectionnés et soumis à une discipline. Le bureau d'organisation du congrès était confié à Kroupskaïa, la fidèle compagne de Lénine, et ce fut lui qui triompha. Dès ce jour, les partisans de Lénine furent désignés sous le nom de « bolchéviks » (du mot russe *bolchinstvo* : majorité) et ceux de Martov de « menchéviks » (de *menchinstvo* : minorité). Mais l'organisation de la Kroupskaïa se réduisit alors à un fragile et périlleux réseau de diffusion du journal *Iskra*. Ce fut à partir de là que Lénine créa le prototype des appareils politiques. « L'organisation des agents (de distribution de *Iskra*), expliqua Lénine dans un article, représentera l'ossature de l'organisation qui nous est nécessaire : suffisamment vaste pour couvrir le pays tout entier ; suffisamment large et différenciée pour réaliser une division du travail sévère et circonstanciée ; suffisamment solide pour être en mesure de faire son travail sans hésitation, en toute circonstance, quels que soient les « virages » et les surprises ; suffisamment souple pour être capable d'une part d'éviter la lutte en terrain découvert contre un ennemi numériquement supérieur qui a rassemblé toutes ses forces en un seul point et, d'autre part, pour savoir tirer profit de l'agilité réduite de l'ennemi, pour l'attaquer à l'endroit et au moment où il s'y attend le moins. » (Lénine, Œuvres, vol. IV, p. 112).

C'était le premier pas. Le pas suivant est décrit dans *Que faire ?* de Lénine et contient la définition la plus ramassée et la plus précise de la méthode d'organisation léniniste axée sur les révolutionnaires professionnels : « J'affirme — écrit Lénine — 1° qu'il ne pourra exister de mouvement révolutionnaire solide sans une organisation stable de dirigeants qui assurent la conti-

nuité dans le temps ; 2° que plus la masse entrée spontanément dans la lutte est nombreuse, plus impérieuse est la nécessité d'organisations semblables et plus ces organisations devront être principalement formées d'hommes qui ont comme profession l'activité révolutionnaire ; 4° que, dans un pays autocratique, plus nous réduirons les effectifs d'une telle organisation jusqu'à n'y admettre que des révolutionnaires professionnels, éduqués par leur activité révolutionnaire à la lutte contre la police politique, plus il sera difficile de découvrir semblable organisation ; 5° que, de cette façon, plus nombreux seront les ouvriers et les éléments des autres classes qui pourront participer au mouvement et militer activement ». (Lénine, *Que faire ?*, Œuvres choisies, vol. I, pp. 221-222, édition italienne, Moscou 1947).

Dans ce schéma, on chercherait en vain la moindre allusion au point essentiel de toute conception démocratique de parti : comment et par qui est déterminée la ligne politique ? La loi de l'efficacité avait dévoré le principe de liberté.

Les remèdes

On est facilement conduit à concéder à Lénine une circonstance favorable (et par là atténuante) : la clandestinité. Mais celle-ci n'était pas ignorée par ses adversaires (Martov, Axelrod, Zassoulitch, Trotsky) lesquels à leur tour l'invoquaient pour justifier la méthode d'organisation opposée. Les divergences n'étaient donc pas d'ordre technique, mais de principe politique. La même chose se répète pour Staline. Le « rapport » Khrouchtchev a définitivement liquidé le semblant de nécessité historique absolue (que beaucoup d'Occidentaux étaient disposés à lui accorder) pour son appareil terroriste. Le succès n'est une justification que pour les imbéciles. De plus, il ne faut pas se dissimuler la fascination que certains mots : « efficacité », « modernisme » et autres, exercent même sur des esprits d'un certain niveau. Ils représentent l'essentiel des explications qu'ont donné de leur comportement nos principaux constructeurs d'appareils politiques, depuis Morandi jusqu'à Fanfani et Malagodi. Pourquoi faudrait-il s'opposer à l'efficacité et au moderne ? Mais ils ne sont acceptables qu'à condition de faciliter la participation, active et consciente, de ceux qui en ont le désir et la capacité, à l'élaboration de la politique du parti ; à condition qu'ils favorisent chez les adhérents l'actualisation des idées et des notions politiques ; et à condition qu'ils garantissent le contrôle des membres sur toute la vie de l'organisation.

Il me semble que ce n'est porter préjudice à personne que d'affirmer au contraire, que les appareils de parti n'existent que pour des buts opposés. Ce sont des machines d'exécution qui monopolisent le travail du parti, depuis le travail d'enquête jusqu'aux tâches les plus humbles et les plus matérielles et qui favorisent l'inertie des membres. Ce sont les machines qui, volontairement et de fait, dépolitisent la base des partis et la réduisent au rôle de chœur, de masse de manœuvre. Voulons-nous prévoir la fin ? Agissant de la sorte, les appareils préparent fatalement, tôt ou tard, leur propre châtiment : la sclérose du parti et sa défaite. L'efficacité tant vantée finit par tourner à vide et se transformer en son contraire.

C'est une opinion répandue aujourd'hui que seule une défaite politique peut libérer un parti de la camisole de force de son appareil. Cela suffit pour inspirer des sentiments défaitistes aux minorités intolérantes et impuissantes. Il existe des précédents qui les y encouragent. Le 18 avril

1948 marqua un affront pour l'appareil de Lelio Basso et jeta le P.S.I. dans les bras du centre autonomiste. Il semble qu'il y ait aujourd'hui, dans le même parti, des gens qui attendent la liquidation de l'héritage de Rodolfo Morandi par une nouvelle défaite électorale. Il se peut même que les multiples minorités du P.S.D.I. caressent un certain espoir du même genre dans la maison. Mais ce sont là des paris qui ne peuvent nous intéresser.

Avant toute chose, disons que nous ne croyons pas à la thérapeutique des défaites. Si les échecs suffisaient, le socialisme, italien ou international, atteindrait désormais la pureté des dieux. De plus, dans des organismes aussi déséquilibrés et organiquement atrophiés, le seul jeu des motions avec leurs sempiternels problèmes de tactique et de stratégie, nous semble un jeu absurde. Le vrai problème, la garantie d'un minimum de liberté pour les Italiens qui s'intéressent à la vie publique, est autre pour l'instant, et il est identique pour tous les partis.

Existe-t-il des remèdes aux graves inconvénients des appareils ? Il est nécessaire d'admettre que les partis et les syndicats modernes ne peuvent se passer d'un appareil. Quand l'évolution n'était pas prévisible, mais que déjà on craignait la bureaucratiation du mouvement ouvrier, les syndicalistes révolutionnaires de la C.G.T. française avaient décidé, pour l'éviter, d'appliquer un remède assez radical et romantique : aucun dirigeant syndical ne pouvait être réélu, et, après avoir rempli ses fonctions d'un congrès à l'autre, il devait, suivant son métier, retourner à l'usine ou au bureau gagner sa vie. Cette décision draconienne se révéla cependant inapplicable. Pourquoi ? Les raisons en sont claires. Pour l'organisation syndicale il n'y avait là aucun avantage, et il était désastreux pour elle de perdre périodiquement son dirigeant à peine celui-ci s'était-il habitué à ses fonctions, et de le remplacer par une personne sans expérience ; et il était aussi difficile pour les militants syndicalistes devenus « tristement célèbres » en prenant part aux grèves et à l'agitation sociale, de trouver une entreprise pour les réembaucher ; sans parler de la difficulté psychologique, en fait assez dure pour un officier, de retourner à la gamelle. (Il est certes admirable que Pierre Monatte, directeur de *La Vie Ouvrière* pendant la première guerre mondiale, soit retourné travailler à l'imprimerie où, malgré son grand âge, il est encore employé ; mais c'est là une exception qui ne peut être prise comme règle).

La règle est, répétons-le, qu'aucun parti ou syndicat tant soit peu outillé ne peut aujourd'hui se passer d'un appareil de techniciens de l'organisation. Le véritable problème est de savoir comment empêcher que cet appareil ne vide le parti ou le syndicat de son contenu et ne s'y substitue. Après tout ce qui a été dit, cela peut sembler la quadrature du cercle. Mais il n'existe pas de situation sans issue dans le domaine des relations humaines ; et il est préférable de se rompre cent fois la tête contre les murs que d'admettre qu'il existe une situation sans issue. A quoi bon se lamenter ? Il faut tenter quelque chose.

Les points énumérés ci-dessous ne fournissent sans doute pas une issue ; mais peut-être sont-ils les flèches indiquant une direction dans laquelle, suivant mon expérience, il serait utile de chercher.

1°) Les fonctionnaires d'un appareil doivent avoir des conditions de vie garanties, aux mêmes taux et suivant les mêmes modalités que les employés de même catégorie de l'industrie privée (seule une situation économique assurée peut dé-

gager le fonctionnaire de l'obligation servile envers les dirigeants momentanément en place).

2°) Les fonctionnaires, à tous les échelons de l'appareil, ne peuvent être délégués aux congrès. (Cette règle avait été inscrite par Bordiga dans les statuts du P.C. présentés au deuxième congrès. Elle revêt la même signification politique et morale que l'incompatibilité établie par la loi électorale pour les fonctionnaires de l'Etat).

3°) Les membres de l'Exécutif et de la direction nationale ne peuvent être candidats aux élections politiques. (Cette règle, qui peut sembler insensée aux intéressés, est appliquée par certains partis ouvriers scandinaves, et l'était même dans le parti socialiste et dans les syndicats italiens avec d'excellents résultats avant le volte-face de 1919).

4°) Une commission désignée par le congrès, comprenant des représentants des minorités, doit pouvoir examiner le rapport financier et, si nécessaire, tous documents administratifs du parti ou du syndicat. Le même contrôle sera effectué par des commissions semblables, désignées par les assemblées annuelles des sections ou des fédérations.

5°) Les libres relations, les échanges et les liens d'amitié entre membres seront facilités (spécialement dans les grandes villes où les assemblées générales deviennent impossibles en raison du grand nombre d'adhérents) par l'organisation de cercles ou de clubs, et par des publications de recherche culturelle et politique.

Nous espérons que tous ceux qui sont aux prises avec ces multiples difficultés, ou se débattent parmi elles, s'y intéressent et expriment leurs opinions.

Verbalisme

Que signifie, les choses étant ce qu'elles sont : « lutter pour insérer les ouvriers italiens dans l'Etat » ? En faire tous des carabiniers ou des employés du cadastre ? Non pas ; il est probable que cette phrase veut dire : faire participer les travailleurs italiens au contrôle actif de la politique et de l'administration de l'Etat. Très bien ! Comment ne pas applaudir si noble tentative ? Mais si les travailleurs italiens possèdent, comme nous en sommes convaincus, cette capacité politique, pourquoi ne commence-t-on pas à leur offrir la possibilité de l'exercer avant tout dans leurs partis et dans leurs syndicats ? Tant que les travailleurs socialistes sont privés de leurs droits dans leur organisation traditionnelle ; comment voulez-vous qu'ils puissent effectivement l'exercer sur l'Etat bourgeois ?

En réfléchissant davantage sur cette question, nous arriverions à définir la différence qui existe entre ces deux phrases : « une classe de travailleurs, par l'intermédiaire de ses représentants au gouvernement se laisse étatiser » et « une classe de travailleurs reprend à la société les fonctions dont elle avait été privée, et parvient à contrôler l'Etat au bénéfice de la société ». Mais la démonstration est omise, en signe de courtoisie, envers les socialistes qui ont commis cette phrase (« lutter pour insérer les ouvriers italiens dans l'Etat ») sans se rendre compte le moins du monde de ce qu'elle pouvait signifier.

Pour nous consoler, relisons le jeune Proudhon :

Proudhon à Marx

Le 17 mai 1846, P.-J. Proudhon qui avait alors trente-sept ans, écrivait de Lyon à Karl Marx, lequel alors en avait vingt-huit, cette courte lettre :

« Mon cher Monsieur Marx... Cherchons ensemble, si vous le voulez bien, les lois de la société, la façon dont ces lois sont appliquées, la méthode suivant laquelle nous parviendrons à les dé-

couvrir ; mais, de grâce, après avoir démolé tous les dogmatismes a priori, ne cherchons pas à notre tour à endoctriner les peuples ; ne tombons pas dans les contradictions de votre compatriote Martin Luther qui, après avoir abattu la théologie catholique, s'est mis aussitôt, à l'aide d'communications et d'anathèmes, à fonder une théologie protestante... J'applaudis de tout cœur à votre idée de faire place à toutes les opinions : faisons une bonne et loyale polémique ; donnons au monde l'exemple d'une tolérance sage et pré-

voyante ; mais, du fait que nous sommes à la tête du mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance, ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion, serait-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons toutes les protestations, condamnons toutes les exclusives... ne considérons jamais un problème entièrement résolu... A cette condition, j'entrerai avec plaisir dans votre association ; autrement, non ! »

Ignazio SILONE.

DE 1927 A 1957

Le Syndicalisme des Instituteurs en quelques-uns de ses congrès-témoins

En publiant ces quelques notes sur les principaux congrès de l'Enseignement auxquels j'ai participé pendant douze ans, je n'ai pas la prétention de présenter une monographie historique. Il ne s'agit d'ailleurs que de souvenirs et d'évocations dus exclusivement à une mémoire naturellement incertaine.

Je les offre à nos aînés, en hommage ; à ceux de ma génération pour qu'ils se retrouvent ; aux jeunes afin d'éclairer leur action, non par notre exemple, mais par la permanence de nos ambitions sociales.

Il n'est peut-être pas inutile de préciser quelques éléments.

En 1927, six ans après la scission confédérale, la vieille C.G.T. dite réformatrice, dirigée par Jouhaux, était en cours de renforcement — la C.G.T.U. « bolchevisée », soumise à la « direction unique » du parti communiste comptait encore une minorité syndicaliste très réduite et commençait à perdre beaucoup plus qu'elle ne gagnait. La vieille Fédération de l'Enseignement où communistes et syndicalistes s'opposaient, adhérait à la C.G.T.U. Le Syndicat national groupait dans la C.G.T. la grande majorité du personnel primaire.

La Fédération des Fonctionnaires demeurée autonome en 1921, allait subir la scission à son tour.

La majorité adhérait à la C.G.T., la minorité restait autonome, quoique sympathisant avec la C.G.T.U.

Mais l'aménagement de la Fédération des Fonctionnaires à la C.G.T. devait poser un grave problème de structure. En effet le syndicat notional — intégré dans la C.G.T. depuis 1925, adhérait aussi à la Fédération des Fonctionnaires.

Celle-ci devait-elle prendre la place d'une Fédération d'industrie — ou le syndicat national devait-il être lié directement à la C.G.T. par une Fédération de l'Enseignement dont il demeurerait la grande masse ?

Nous avons déjà examiné cet aspect du syndicalisme des fonctionnaires — dont le syndicalisme universitaire a toujours voulu se distinguer... Question trop souvent débattue à travers les complexes de l'action corporative ou l'agitation des luttes de tendances — qui gagnerait à être dégagée des sous-brebis de l'activité afin d'être résolue à la lumière des classifications fondamentales.

En proclamant que l'enseignant, fonctionnaire par artifice politique veut se lier d'abord à la classe ouvrière, on déjunit le syndicalisme universitaire en termes exclusifs.

TOURS 1927 : PREMIER ET DERNIER CONGRES UNITAIRE

Il y eut trente ans cette année que je participai pour la première fois à un congrès syndical. Celui tenu à Tours en 1927, par la Fédération unitaire de

l'Enseignement (1). C'était la première fois que notre tendance — formée autour de la « R.P. » (2) — se manifestait dans l'Enseignement, en dehors de la majorité communiste que nous avions abandonnée, lors de la bolchevisation du mouvement. Jeunes, heureusement inexpérimentés et maladroits, nous avions — Henri Fulconis (3) et moi — quelque peu empoisonné le bureau « orthodoxe » du syndicat de la Seine et le bureau fédéral dirigé par Maurice Dommanget qui devait — deux ans plus tard — rompre lui aussi avec l'orthodoxie, par fidélité à l'idéal communiste et syndicaliste.

Notre impertinente minorité bénéficiait déjà de la caution de Jouveshomme — Auvergnat à la fois rude et subtil qui avait « tenu » le syndicat de la Seine pendant les temps difficiles d'après-guerre — et aussi de celle des « anciens », des pionniers du syndicalisme universitaire, de F. Lorient (l'un des premiers zimmerwaldiens français), d'Hélène Brion, de Marthe Bigot, militantes féministes et syndicalistes dont les noms avaient servi de drapeaux, en 1918, contre le bellicisme clémenciste, en 1922 contre l'arbitraire gouvernemental (4).

Ce Congrès de 1927 se tenait quelques jours après celui de la vieille C.G.T., où l'on avait discuté de l'unité syndicale, non pas à propos d'initiatives « unitaires », naturellement suspectes, parce que manœuvres des « bolchevisateurs », mais d'une motion rédigée par des syndicalistes « purs », adoptée par l'Union des Cheminots du Réseau Etat. Monatte, au nom du syndicat des Correcteurs, était intervenu à

(1) C'était le 2^e congrès de Tours. Le premier en 1919 avait été présidé par Anatole France qui y avait lancé le fameux mot d'ordre : Brûlez, brûlez tous les livres qui enseignent la haine !

(2) Autour de la « R. P. », la Ligue syndicaliste avait été fondée. Elle se donnait pour but : de lutter à la fois contre le syndicalisme de « collaboration des classes » de la C.G.T. et contre le syndicalisme politisé de la C.G.T.U.

(3) Henri Fulconis, qui était pour moi un véritable frère, avait été trésorier du syndicat unitaire de la Seine. Il fut l'un des principaux militants de la Ligue syndicaliste. La tuberculose qu'il soigna trop tard nous l'enleva en 1931, à l'âge de 32 ans.

(4) J'ai souvent évoqué la personne et l'action de F. Lorient — Hélène Brion fut condamnée par le Conseil de Guerre en 1918 pour « défaitisme » — Marthe Bigot ayant signé en 1921 une affiche communiste contre le rappel de la classe 1919, fut traduite devant le Conseil départemental qui à la majorité se prononça contre la révocation. Celle-ci ayant été décidée, tous les conseillers départementaux du Syndicat national démissionnèrent.

la tribune, pour soutenir l'unité, et avait été accueilli par les hurlements des bureaucrates confédéraux dont il personnifiait les remords vivants. Ce fut sa dernière participation à un congrès confédéral.

Devant une fédération dirigée par des communistes, nous avons précisé que l'unité n'était concevable qu'après la répudiation solennelle de la direction unique, bolchevisée du parti communiste et de la C.G.T.U.

A ce même congrès fédéral, on évoqua le cas de Nicolas Lazarevitch, emprisonné à Moscou, comme « agitateur syndicaliste », et qui, proscrit d'U.R.S.S. quelque temps plus tard, devait nous rejoindre. Il n'est pas inutile de rappeler que dès 1925, nous avions engagé pour sa défense une action qui devait se prolonger en faveur de Victor Serge jusqu'en 1935. J'avais donc quelque droit à revendiquer dans la bataille antistalinienne la priorité pour notre tendance.

Je n'ai plus jamais participé à un congrès de la fédération unitaire. J'assistai simplement à celui de Paris en 1928. La majorité communiste n'obéissait pas à des consignes impératives. Dommanget, Rollo, Bouët, F. Bernard (5) s'efforçaient de concilier leur fidélité au parti et leur fidélité... à eux-mêmes. Orateur remarquable, Hérard (6) — professeur du Doubs — faisait entendre déjà une parole singulièrement hérétique. L'année suivante, la cassure se produisit, assez nette, quoique l'expression en demeura prudente. Les staliniens avaient voulu tourner à leur profit une révolte spontanée et sympathique des normaliens de Quimper. Ils avaient frappé d'interdit, parce que trop « libéral », le Manuel d'Histoire publié par la fédération.

L'hérésie des communistes chevronnés de l'Enseignement ne pouvait bénéficier de la tolérance des agents de Staline. En 1930, l'ordre fut lancé de les balayer sans ménagements. On s'y employa avec une virulence dont la vanité provoqua un paroxysme de fureur, de grossièreté et de sauvagerie... (6).

UN CURIEUX COCKTAIL SYNDICALISÉ

Cependant nous militions au syndicat national — intégré depuis 1925 dans la vieille C.G.T. dite réformiste. La section de la Seine présentait en sa formation un modèle de complexité et d'incohérence.

C'est que le recrutement dans la Seine n'a jamais eu le caractère presque uniforme de celui des autres départements. Les deux Ecoles normales (trois aujourd'hui) n'ont jamais pu fournir qu'une petite fraction du personnel primaire. Ce qui naturellement tend à conférer à celle-ci un prestige particulier — mais ce qui tout aussi naturellement la dispose mal à un effort de rassemblement.

Chez les instituteurs, le syndicalisme naquit en 1905 — au moins formellement — d'une initiative de normaliens d'Auteuil : Louis Roussel et Emile Glay. Mais ceux-ci, tout en adhérant au syndicat, dirigèrent la fédération des Amicales de 1907 à 1914. La scission de celle-ci provoqua la création du

(5) Maurice Dommanget (de l'Oise) s'est acquis par ses travaux historiques une réputation incontestée. J. Rollo (du Morbihan), l'un des animateurs de la Fédération, rejoignit en 1935 le Syndicat national où il devait organiser la défense laïque — résistant de la première heure, mort en déportation. — Les noms de Louis et de Gabrielle Bouët sont intimement liés à l'histoire de toute la Fédération.

F. Bernard (professeur du Rhône), esprit original et vigoureux, s'était élevé en 1925, quoique communiste orthodoxe contre « la morale dite communiste ». Hérard, riche personnalité, non-conformiste par tempérament, ne supporta pas longtemps les ukases de la bolchevisation. On regrette son absence actuelle.

(6) A 4 heures du matin, après la clôture du congrès — où la violence des débats imposa de longues séances de nuit — debout sur des tables, les jeunes aboyeurs de la bolchevisation saluèrent la sortie des responsables fédéraux par des injures ignobles, indignes d'un congrès ouvrier.

syndicat national qui ne put — pour des raisons déjà signalées — fusionner avec la vieille fédération. Mais dans la Seine, l'Amicale étant particulièrement réactionnaire, le syndicat national ne fut pendant quelque temps représenté que par une section normannoise qui laissait dehors les non-normaliens d'Auteuil.

Notre amie Marthe Pichorel, toujours originale, élue à la commission permanente nationale, ne pouvait se syndiquer à la base du syndicat national. Un vieux militant laïque, Abel Escudé (7), fonda une section syndicale régulière. Mais pour obtenir « la départementalisation », l'égalité entre Parisiens et banlieusards, il s'était constitué parallèlement un groupement des instituteurs de banlieue.

Chaque situation particulière déterminait une organisation spéciale. Il y avait une association des « bénéficiaires de la loi Roustan » ou loi de rapprochement des conjoints, une des « originaires de province » (souvent normaliens, à qui on imposait un stage de dix ans dans la Seine, avant d'être assimilés aux Parisiens)... Il y avait même une association des « ménages d'instituteurs », dont le seul titre provoquait notre hilarité... inconvenante (8).

En 1919, des Groupes de Jeunes avaient secoué les bureaux départementaux composés en majorité de « rescapés de la guerre », décidés à sortir de la médiocrité d'avant 1914. Dans la Seine, le groupe des Jeunes réunissait de tumultueuses assemblées, où perçaient les doléances des intérimaires, suppléants de guerre qui attendirent leur titularisation pendant dix ans et plus...

Peut-être trouvera-t-on dans ce rappel, un double enseignement ? Les femmes (avant et après 1914), les jeunes engagés, sans respect des disciplines majoritaires, au sein du corps enseignant primaire, des actions collectives brutales et tenaces. Il en résulta non seulement l'égalité de traitement des instituteurs et institutrices, non seulement une constante amélioration relative du sort des auxiliaires et des jeunes, mais encore, une majoration générale des traitements nettement supérieure à celle de l'ensemble des fonctionnaires et un renouvellement relativement rapide des militants de base (9).

On peut bien noter aujourd'hui que ces quatre résultats ont placé le syndicat national à l'avant-garde du syndicalisme des services publics.

CONGRES DE 1929 : LES INTRUS DE LA LOIRE

Cependant tous ces groupements particularistes et le Groupe des Jeunes lui-même, avaient adhéré au syndicat national, en conservant leur représentation

(7) Abel Escudé s'était distingué par sa fermeté intransigeante dans la défense des droits civiques des instituteurs et la lutte contre l'arbitraire et le favoritisme. C'était le survivant des batailles menées dès la fin du XIX^e siècle pour imposer l'Ecole laïque.

(8) Cette multiplicité des origines du corps enseignant parisien explique l'esprit particulier de la Seine. Jusqu'en 1919, l'instituteur de Paris bénéficiait de la loi dite des grandes villes qui doublait son traitement. D'autre part, pendant la guerre, on avait embauché des milliers d'intérimaires et de suppléants dont l'intégration dans les cadres et la nomination à des postes fixes n'étaient pas achevées, dix ans après la fin de la guerre. Il ne faut pas oublier qu'en 1927, les promotions de Normaliens comptaient 150 élèves environ, alors qu'il y avait déjà plus de 8.000 postes dans la Seine. Situation qui n'a pas changé en ses rapports numériques.

(9) Jusqu'en 1932, et même au delà, la limitation des crédits dits de revalorisation provoqua une lutte souvent brutale entre ceux qui voulaient d'abord retrouver leurs « traitements réels » d'avant guerre et ceux (les instituteurs surtout) qui voulaient préalablement la hausse de leur échelon de base. En 1929 la dévaluation de la monnaie imposait l'indice cinq de majoration. Les enseignants primaires bénéficiaient déjà d'un coefficient moyen établi entre sept et huit.

propre au conseil syndical de la Seine. Monstruosité qui ne disparut complètement que vers 1930.

Mon « premier » congrès du S.N. en 1929 à Paris se révéla singulièrement instructif. Non pour ma première intervention à la tribune — quoique j'y aie mis en cause l'organisation monstrueuse aussi de la fédération des Fonctionnaires (sujet de ma dernière intervention à un congrès du S.N., dix ans plus tard). Mais parce que pour la première fois au S.N., une tentative avortée de grève des examens détermina une offensive minoritaire, menée par nos amis de la Loire, « nouveaux venus » qui ne ne respectaient pas les usages amicalistes (10). Ce vieux gavroche de Louis Roussel — qui savait séduire une opposition sans la corrompre — pressé de retourner à ses vacances de pêcheur à la ligne — eut l'astuce de terminer les débats avec une demi-journée d'avance sur l'emploi du temps. Prouesse qu'il ne renouvela plus.

DU TOURNANT DE NIMES 1930 AU BLÂME A JOUHAUX DE 1931

Le Congrès de Nîmes en 1930 nous parut marquer un tournant historique dans l'évolution du syndicalisme universitaire.

Est-ce le faste de la vieille cité romaine, le luxe d'un pittoresque singulier des attractions hors congrès : dans une soirée dans le Jardin de Flore, une autre dans les arènes, une corrida sans mise à mort, une course au pont du Gard, une longue promenade qui nous mena jusqu'en Comarques ? Sur un fond aussi lumineux, les débats pouvaient s'estomper. Ils furent au contraire d'un accent et d'une résonance inhabituels.

Pour la première fois, le conflit entre Roussel et Glay (11) bénéficia d'une audience publique qui le sortit d'une pénombre sordide. Parallèlement, la section de la Loire imposa un débat — d'ailleurs sans conclusion — sur l'orientation confédérale. Lenoir, délégué du bureau confédéral, ne put intervenir dans ce débat et dut encaisser en silence, représentée par Baldacci, une opposition à laquelle la vieille C.G.T. n'accordait pas droit de cité. La même volonté d'indépendance se manifesta synchroniquement au congrès de Marseille de la fédération unitaire, où le représentant du bureau confédéral ne put peser sur la discussion d'orientation.

L'« incartade » du Syndicat National provoqua au comité national confédéral suivant contre les instituteurs une violente diatribe de Jouhaux, dont les termes auraient pu figurer dans un éditorial du « Temps ». Le congrès de Paris de 1931 réagit avec une netteté que six mois d'attente ne laissaient pas prévoir. La majorité blâma Jouhaux — la minorité moins téméraire proposait cependant des regrets très précis. Beau joueur, le général vint au congrès, y prononça un discours assez neutre, que l'habileté et le tact de Roussel firent écouter dans un silence poli.

Mais ce congrès de 1931 accéléra l'évolution issue du tournant de Nîmes. Il fallait conclure le débat ouvert sur l'orientation. Il fallait surtout enregistrer les effets de la propagande pour l'unité syn-

(10) Le syndicat de la Loire fut l'un des plus actifs de la vieille Fédération jusqu'en 1923. Autonome en 1925, il rejoignit la section départementale du Syndicat national en 1927. Ses militants (Baldacci, Brun, Boyer, Thévenon) prirent rapidement la direction de la section. Equipe fraternellement unie qui réalisa l'exploit presque unique de garder tous ses adhérents au cours de ses affiliations successives.

(11) Conflit que nous avons déjà précisé. Glay, essentiellement démocrate, se retrouvait dans la C.G.T. de Jouhaux. Roussel, essentiellement syndicaliste, n'admettait guère les influences et les escapades politiques.

dicaie engagée en fin 1930 par le Comité dit des vingt-deux (12).

La gauche du S.N. dressée contre la direction de la vieille C.G.T. réformiste et légaliste groupa à peine le tiers des mandats. Mais la majorité n'adhérait pas en bloc aux thèses officielles. La réaction contre l'autoritarisme du bureau confédéral n'était pas simple mouvement d'humeur. Et la nécessité de l'unité confédérale opposait les deux tendances plus par le style que sur le principe. Encore les partisans de l'initiative des vingt-deux groupèrent-ils près de la moitié des mandats.

L'EFFICACITE DE LA GAUCHE DU S. N.

Ce renouvellement de l'esprit et des hommes du S. N. s'accusa davantage, à chaque congrès.

Celui de Clermont-Ferrand en 1932 salua par d'émouvantes manifestations le départ des deux fondateurs du S. N. : Louis Roussel et Emile Glay, cependant qu'André Delmas s'installait au secrétariat général. Présidée par Vivès, la commission d'éducation sociale présentait une série de résolutions inspirées d'ambitions extra-professionnelles. On se heurta même au sujet de la « République espagnole » qui avait légalisé la répression contre les anarchistes dont les sacrifices devaient quatre années plus tard retarder la victoire de Franco.

Celui de Paris en 1933 consacra la rupture avec le gouvernement de gauche infidèle à ses engagements. Il entendit l'expression d'un pacifisme intégral qui se solidarisa avec les objecteurs de conscience, dont la majorité n'approuvait pas l'attitude mais saluait le courage, et entendait le témoignage.

Celui de Nice en 1934 baigna dans une atmosphère d'antifascisme agressif. L'année avait débuté par l'éméute parisienne réactionnaire du 6 février, la grève générale du 12 février ; elle avait été dominée par la défense républicaine particulièrement spontanée et brutale en province. Les stalinien suivirent le mouvement que Moscou commençait à favoriser, sous la menace d'un accord hitléro-polonais. Le syndicat national s'affirma pour l'unité syndicale avec roge, s'irrita des réticences des leaders de la vieille C.G.T. comme des objections doctrinales de la majorité de la fédération unitaire de l'Enseignement.

Celle-ci se fixait dans une attitude qui n'a guère varié et que tiennent encore actuellement les camarades de l'École émancipée. Mais déjà, las des bagarres avec les stalinien (dont les variations successives prouvaient la « militarisation » définitive et qui injuriaient, frappaient... ou souriaient et caressaient selon les normes de « l'obéissance passive »), les syndicalistes avaient — à quelques exceptions près — abandonné la vieille fédération et rejoint le Syndicat national où ils exerçaient déjà une influence efficace. Baldacci (de la Loire) en 1930, Cornec (du Finistère) en 1933, Rollo (du Morbihan) en 1935 étaient élus au bureau du S.N.

LE MYTHE ET LES REALITES DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

Cependant les séquelles de la crise mondiale abou-tissaient en France à d'anachroniques persistances réactionnaires. On revenait contre les militants syndicalistes des Instituteurs à la politique de répression. On imposait des mesures de déflation qui prolongeaient la crise, dont les Etats-Unis et l'Europe se dégagèrent.

(12) Le Comité de propagande pour l'unité syndicale constitué en 1930 comptait 7 militants de la C.G.T. dont Dumoulin, Digat, Marthe Pichorel, Monatte, Delsol — 7 des syndicats autonomes dont Piquemal et Laplagne (des Indirectes), Métayer (des Douanes), Roger Franco (des Techniciens) — 8 de la C.G.T.U. dont Chambelland, Rambaud (des Cheminots), Boville (des Boulangers), Desvaux (de la S.T.C.R.P.), Charbit, etc. Il poursuivit son effort jusqu'au congrès de Japy de la C.G.T. tenu en 1931.

Le syndicat national, par un mouvement spontané à la base, une maturation consciente au sommet se vouait au Rassemblement populaire, né formellement et organiquement à son siège social de Paris. Le congrès de Paris de 1935 se tint quelques jours après le défilé du 14 juillet qui mena une foule immense de la République à la Nation ; il en apprut comme la suite et la consécration. Il n'y fut question que de porter au pouvoir un gouvernement auquel l'accord préalable des radicaux, des socialistes et des communistes donnerait la force d'imposer une politique anticapitaliste. Réalisation de l'unité confédérale en fin 1935 et au congrès de Toulouse de 1936, élections de mai 1936, formation du gouvernement Blum, tout cela semblait sortir des débats et initiatives du Syndicat national.

Nous avons déjà souligné l'intervention décisive de l'imprévisible : les journées ouvrières de juin 1936, qui apparaissent aujourd'hui comme la conclusion du mouvement engagé en 1934, c'est-à-dire la liquidation des « hérissés » réactionnaires, la permanence d'un nouveau climat social. Le reste ne pouvait survivre aux tourbillons électoraux et à la poussière des foules rassemblées.

LAMPIONS ETEINTS, COMBATS D'ARRIERE-GARDE...

On peut mesurer l'ampleur de ces désillusions au « tassement » qui se produisit au sein du groupe-témoin, du syndicat national des Instituteurs.

Si au congrès de Lille de 1936, on sentait encore la fumée des feux d'artifice, ceux de Paris en 1937, de Nantes en 1938, de Montrouge en 1939 se tintrent sous le triple signe de la liquidation du Rassemblement populaire, des menaces de guerre, de la cristallisation des tendances.

Il est vrai qu'à Nantes on sonna le tocsin de la défense laïque. Il est vrai aussi qu'en 1938 et en 1939 le syndicat national se porta à la pointe du combat pour la Paix. Mais nous sortions des débats, avec l'amère satisfaction de combattants d'arrière-garde. Avant les débâcles de 1939 et de 1940, nous nous sentions déjà vaincus — et la Libération n'a pas rendu au syndicat national ce rôle d'écho sonore et d'animateur qu'il avait rempli de 1929 à 1936... et peut-être (avec beaucoup moins d'efficacité) en 1938.

Les trois fractions « Ecole émancipée » — stalinienne — majoritaire, formées dès 1937 n'ont guère varié pour l'essentiel. Elles sont devenues de véritables institutions.

De 1937 à 1939, si les staliniens obéissaient à des consignes extérieures, si l'Ecole émancipée se soumettait déjà à une discipline interne, la majorité présentait au contraire une très grande diversité dans ses thèses et ses hommes. On voudrait croire qu'il en est de même aujourd'hui. On n'en est pas certain. Mais par bien des signes, on perçoit un retour à de salutaires discordances qui ne sont pas « préfabriquées ». Les leaders du S. N. auraient tort de s'en inquiéter. Une majorité qui s'égaillie en marchant et ne se rassemble qu'aux étapes représente la sécurité par le dynamisme — dont la valeur est infiniment supérieure à l'approbation dans l'immobilité.

L'ETAPE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES...

Que l'on ne décèle pas dans ces propos une variante de la chanson nostalgique des vieux : Ah ! de mon temps... Il semble que le syndicat national n'exerce plus en 1957 la même influence sur l'opinion publique que de 1930 à 1939. On peut en incriminer l'autonomie... non sans raison. Mais cet affaiblissement externe a précédé la dernière scission confédérale. La cristallisation des tendances a fait perdre au syndicat national cette « union dans la diversité » qui déterminait son originalité et élargissait son audience. Mais comment distinguer la cause

et l'effet ? N'est-ce pas la perte du dynamisme spontané qui a favorisé la monotonie des positions tendancieuses ?

Ce qui serait injuste ce serait d'expliquer cette régression par l'insuffisance des hommes. Ceux d'aujourd'hui valent ceux d'hier. Ils sont peut-être plus « efficaces » sur le plan corporatif et professionnel. Ceux d'hier, après le départ des fondateurs — exceptionnels à plus d'un titre — ne devaient leur succès qu'à un accord certain entre les sentiments populaires et leurs affirmations publiques. André Delmas, secrétaire général du S. N. de 1932 à 1940, ne tenait du syndicalisme ni sa formation, ni ses idées. Sa valeur personnelle aurait paru insolite et aurait provoqué plus d'étonnement et de méfiance que de respect chez la majorité des instituteurs, si son intelligence n'avait répondu à des inquiétudes et des espoirs formés à la base. Conjonction peut-être accidentelle, certainement temporaire qu'il faudrait tenter d'expliquer.

C'est en 1932 que le Syndicat national changea de tête : Delmas remplaçant Roussel et Glay. On pouvait y distinguer trois générations :

Celle d'avant-guerre, militants de 50 à 55 ans : les hommes étaient dans leur majorité, des anciens combattants, qui avaient figuré parmi les fondateurs des premiers syndicats d'instituteurs — pour la plupart démocrates nés à l'action civique et sociale au lendemain de l'affaire Dreyfus — quelques-uns syndicalistes révolutionnaires des temps héroïques de la C.G.T. Ceux-là portaient l'héritage de Ferdinand Buisson et de Jaurès — ceux-ci se réclamaient de Proudhon et de Pelloutier. Tous avaient subi les mutations tragiques de 1914 à 1918 : l'uniforme d'officier de réserve avait remplacé la redingote rapiécée de Jean Coste. L'après-guerre avait affaibli la révolte née dans les tranchées en renforçant le désir de sécurité matérielle. Les institutrices militantes — malheureusement peu nombreuses — se distinguaient par une fermeté intransigeante forgée souvent par la féminisme et le pacifisme.

Celle des « nés de la guerre », âgés de 30 à 35 ans dont une minorité formée dans les liquidations et les explosions de 1917, 1918, 1919... traînait le boulet des révolutions avortées, de la Révolution russe dévoyée — dont la majorité secouée par l'appétit de jouissance de la jeunesse d'après-guerre, honteuse d'abord de sa situation médiocre, trouvait depuis 1924 dans le syndicat national des possibilités de réalisations... plus ou moins honorables.

Celle des jeunes de 20 à 25 ans, dont les études se terminaient dans un climat de régression et de marasme économiques. La stabilité de l'emploi assurait leur confiance et leur audace. Il y avait sans doute chez eux des vocations sportives, mais tendant plutôt vers la performance chiffrée et profitable que vers le risque incertain et l'aventure désintéressée.

Il serait injuste d'attribuer à cette seule génération une impatience qui reste le défaut ou la vertu de toute jeunesse. On peut constater cependant qu'en la révolte contre la gérontocratie, comme à travers les plans de « révolution constructive », on sentait le désir d'opposer l'organisation publique au désordre d'une économie décadente.

Mais par leurs contacts permanents avec le peuple des provinces, les instituteurs sentaient mieux que les politiciens de la ville, les sentiments complexes des « humbles », en cette transition de l'entre-deux-guerres, aux lignes brisées par la crise mondiale qui éclata en 1929.

L'inflation avait ruiné les rentiers d'avant-guerre. La crise allait consommer la rupture entre la petite bourgeoisie conservatrice dont la baisse des prix revalorisait les créances — et la fraction progressiste, les fonctionnaires essentiellement, dont la déflation menaçait les traitements et qui, malgré les apparences, et sans qu'elle en eût clairement conscience,

marquait par sa résistance, sa solidarité à la classe ouvrière. Le patronat ne voulait-il pas imposer à l'Etat une baisse des traitements publics équivalente à celle des salaires privés ? En 1932, le Cartel des Gauches avait pris le pouvoir comme en 1924. Mais au gouvernement, le parti radical représentant la fraction conservatrice s'opposa dès le lendemain des élections au parti socialiste qui ne pouvait rompre avec les fonctionnaires.

Sans doute, les paysans dans leur majorité étaient-ils hostiles aux « budgétivores » et aux instituteurs en particulier. Mais ceux-ci tenaient cependant du terroir leur esprit démocratique tel qu'Alain le définissait : **le citoyen contre les pouvoirs...** et aussi la haine paysanne de la guerre et du militarisme. D'autre part, dans les centres de province, plus qu'à Paris, le chômage total ou partiel ravageait la classe ouvrière.

Les instituteurs sentaient cette misère et cette inquiétude. Leurs militants dans les unions départementales et locales souffraient de cette paralysie du syndicalisme ouvrier, à laquelle se résignaient les bureaucrates confédéraux et fédéraux.

La déflation, favorable aux « créanciers », ne pouvait résoudre les contradictions de l'agriculture française. Les velléités fascistes de 1934 réveillèrent la haine des petits paysans contre les castes anachroniques. On sentait confusément que les grands-bourgeois de Paris n'avaient pas d'autre but que de con-

solider les privilèges des monopoles privés. Et déjà en 1932, dans le pays où la crise était née, aux Etats-Unis, l'expérience Roosevelt offrait l'exemple d'un renversement de la tendance — que l'on croyait miraculeuse — par l'intervention d'un Etat providentiel.

Ce complexe d'opposition au capitalisme décadent, de résistance à la réaction authentique, d'espoir dans un étatisme paré des vertus de la sécurité, de la prospérité, de la justice sociale... le syndicat des Instituteurs pouvait l'exprimer en termes assez clairs : l'accord dans la négation, l'acceptation plus ou moins consciente d'un « dirigisme à phrases jacobines »... tout cela aboutissait normalement au Rassemblement populaire — tout cela explique le rôle de récepteur et d'animateur joué par le syndicat des Instituteurs de 1932 à 1936.

...Nous avons vécu de 1936 à 1939... de 1939 à 1957, des périodes de déchirures, de reflux, puis d'étouffement... puis de délire sans lendemain, enfin de stagnation.

Mais le récepteur est toujours en place. En le braquant sur « l'internationalisme ouvrier », le syndicat national a peut-être décelé des sentiments encore confus provoqués par « le mouvement irrésistible des choses ». A travers les débats de son congrès de 1957, on peut entrevoir le départ d'une nouvelle étape.

Roger HAGNAUER.

LES JOURNÉES D'AVRIL AU CHILI

Pour comprendre les événements qui se sont déroulés pendant la première semaine d'avril à Santiago, la capitale, et son port Valparaíso, il faut les replacer dans le cadre de l'évolution économique et sociale qui commence à la guerre de 1879-83 contre la Bolivie et le Pérou. Cette guerre fit passer toute la richesse des mines de nitrate entre les mains de la bourgeoisie chilienne alliée à des aventuriers anglais, comme le colonel North, connu dans son pays d'origine sous le nom de « Roi du Nitrate ».

Précisément, le Chili était devenu, vers la moitié du siècle dernier, le plus grand producteur de cuivre du monde, avec 51.800 tonnes de cuivre en 1869. Le métal rouge avait pris la place de l'argent, qui avait connu un « boom » extraordinaire lors de la découverte, en 1832, de la mine de Chama-reillo, dans la province désertique d'Atacama, par l'Indien Juan Godoy. Le cuivre évita la crise qui serait survenue du fait de la décadence de l'exploitation de l'argent. Puis, à son tour, le nitrate vint sauver le Chili de la crise qui s'amorçait du fait de l'épuisement des filons de cuivre à haute teneur, la technique n'étant pas alors en état de permettre la mise en valeur des gisements « porphyritiques » à très basse teneur.

Ce n'est, en effet, que dans le courant de ce siècle-ci, que les Etats-Unis, avec leur puissant outillage industriel, sont parvenus à exploiter les trois mines du Feniente (Kennecott), Potrerillos-El-Salvador (Anaconda) et Cherquicamata (Anaconda). Cette dernière est la plus importante des trois et elle a battu le record mondial du tonnage de minerai extrait et de cuivre produit. La production totale de cuivre du Chili en 1956 a été de 459.000 tonnes de cuivre fin, soit à peu près les 15 pour cent de la production mondiale.

Pendant le dernier quart du XIX^e siècle le nitrate avait permis au Chili un essor considérable dans tous les domaines. L'« or blanc » finançait des deux tiers aux trois-quarts du budget national. Le nitrate ne se trouve, en effet, en quantités exploitables, nulle part ailleurs, que sur les plateaux dé-

sertiques des provinces chiliennes septentrionales d'Antofagasta et de Farapaca, de sorte que le Chili jouissait d'un monopole mondial qui ne se termina qu'avec l'avènement des nitrates dits artificiels, dont l'invention revient particulièrement au génie du chimiste allemand Haber, qui réussit la synthèse industrielle de l'ammoniaque. Ce fut la première guerre mondiale qui marqua le commencement de la fin du monopole du Chili en matière de nitrate et ce fut bientôt la débâcle et la ruine de cette industrie-mère du Chili, débâcle et ruine, dont les répercussions économiques et sociales se font encore sentir. Les nombreuses petites et moyennes « oficinas » — c'est ainsi qu'on appelle les usines où l'on traite le minerai, « caliche », d'où le nitrate est tiré au moyen de procédés de dissolution et de cristallisation fractionnée — ont été remplacées à partir de 1926 par deux, puis trois grandes usines ayant une exploitation fortement mécanisée, et faisant usage des procédés les plus modernes enfantés par le génie chimique. A côté, vivent huit ou dix vieilles usines du type Shanks-Humberston, du nom des inventeurs anglais qui améliorèrent le procédé primitif en usage au début de l'industrie nitratique. Ces petites usines font piètre figure devant les colosses dûs au génie américain.

L'EPOPEE DU NITRATE

Donc, l'histoire sociale proprement dite, si l'on entend par là l'avènement et le développement d'une classe ouvrière et d'une conscience ouvrière au sens large du mot, prend son origine et la matière de ses luttes dans la région du nitrate. C'est dans la « pampa » du nord que se formèrent les premières concentrations de travailleurs industriels et c'est l'industrie du nitrate qui subit les premières graves crises dont les contre-coups se firent sentir dans tout le corps social du Chili. Concentration et crise, les deux facteurs décisifs pour la création d'un prolétariat moderne et combattif. Grâce à elles le Chili se réveillait de son sommeil semi-colonial et s'engageait sur la voie du progrès capitaliste. A vrai

dire un progrès fait de larmes, de sueur et de sang.

Les premières grèves du Chili éclatent dans les pampas et les ports nitratières. L'épopée du nitrate — qui n'a pas encore trouvé son poète — ne peut que forcer l'admiration de ceux qui en connaissent les grandioses épisodes. Les travailleurs de l'or blanc, les « pampinos », ont payé durement et cruellement de leur sang les efforts généreux qu'ils ont faits pour s'émanciper de la terrible exploitation dont ils étaient victimes. C'est par milliers qu'ils ont été fauchés sous la mitraille. Iquigne, San Gregorio. La Coruña, autant de noms qui éveillent en nous l'admiration et l'honneur ! Ce sont les « pampinos » qui ont donné l'exemple à leurs frères du sud d'abord, puis à leurs nouveaux frères du cuivre ; ce sont eux qui ont installé dans la conscience de tout le prolétariat chilien cet esprit de lutte et cette capacité d'attaque, qui ont caractérisé la classe ouvrière chilienne...

Jusqu'à l'avènement de la législation sociale et de la main-mise du parti communiste sur une grande partie du mouvement ouvrier, ces deux facteurs, législation sociale et communisme, se conjuguèrent pour freiner les luttes revendicatives directes et paralyser tout effort vers une action autonome des travailleurs, en vue d'une fin révolutionnaire libératrice.

Il est donc naturel que ce soit le Nord qui ait produit le plus grand leader de la classe ouvrière, Luis Emilio Recabarren. Bien qu'originaire du Sud, ce typographe et petit journaliste fit surgir de nombreux journaux dans le Nord, à Iquique, Focopilla et Antofagasta. C'étaient des organes de revendications pour les travailleurs du nitrate et ils prêchaient pour la première fois un socialisme de classe. L'action directe fut l'arme préférée, pratiquée d'abord par le « Mancomunal de Frabajadores », fondée en 1901-1903, ensuite par la « Federación Obrera de Chili » (Foch). Dans son congrès de décembre 1919 à Concepcion, présidé par Recabarren, la Foch accentua son caractère syndicaliste révolutionnaire et proclama sa volonté d'abolir le système capitaliste « afin d'y substituer la Fédération Ouvrière du Chili ». Le mouvement se trouve, à cette date, à son apogée. Au congrès de 1921 la Foch donna son adhésion à l'Internationale rouge des syndicats. Mais alors, l'emprise du parti communiste s'intensifie. La mort de Recabarren en 1924 et le « putsch » d'Ibanen en 1925 furent les deux coups dont la Foch ne devait pas se relever.

LE DECLIN

Le cours de l'évolution du syndicalisme après la chute du dictateur Ibanen en 1931 est caractérisé par la lutte entre le P.C. et le parti socialiste pour le contrôle des organisations syndicales. Le parti socialiste, tard entré en scène, se constitua définitivement entre 1931 et 1937. C'était à la fin l'expression d'une minorité de la classe ouvrière, mécontente de l'action contre-révolutionnaire du stalinisme, d'une fraction de la petite bourgeoisie éclairée et d'une poignée d'intellectuels teintés d'un vague socialisme théorique et sentimental. Le parti recut au Congrès de Falca de 1937 l'apport des militants de l'opposition communiste de gauche, excité une minuscule minorité qui demeura fidèle au trotskisme et sabotait, sans succès d'ailleurs, tout effort pour constituer un front populaire en vue des élections présidentielles de 1938.

Le déclin de la classe ouvrière, à cette époque, est, en grande partie, le reflet de la désintégration progressive de l'économie. Tandis qu'en 1857, le peso était au pair avec le dollar, cent ans après, le cours du dollar monte à 600 pesos et même à plus de 700 pesos, à la bourse noire, illégale mais tolérée par la force des choses. Les salaires réels, qui avaient connu une hausse progressive sous l'action des luttes d'action directe, subirent le contre-coup des cri-

ses économiques successives, dont les principales furent celle de 1931, qui délogea le dictateur Ibanen du pouvoir, et celle qui sévit encore, aggravée par une politique déflationniste et de restriction du crédit.

LA SITUATION ACTUELLE

La gravité de la déflation, qui a eu l'effet d'exproprier la classe ouvrière et les salariés en général au profit des couches supérieures des employés du secteur étatique et privé et des forces armées, peut se déduire des chiffres fournis par la revue « Panorama Economico », du 10 mai.

D'où il résulte que le pouvoir d'achat s'est vu réduit de plus de 50 pour cent entre 55 et 57.

La politique déflationniste a eu sa consécration légale avec la loi de congélation des prix et salaires, adoptée sur les recommandations d'un groupe d'experts américains, la mission Klein-Salk. Mais alors, que la congélation des salaires et traitements a fonctionné tant bien que mal, les prix de certains services publics, chemins de fer, transport urbain, postes, télégraphe, n'ont cessé de monter, de même que ceux des denrées vitales, sucre, viande, thé, lait, pain, huile, qui du reste sont devenues très rares, au point de disparaître complètement pendant des jours et des semaines (l'huile et le thé par exemple). Cette rareté s'explique par la mise en stock dans les magasins des producteurs et du gros commerce, dans l'attente d'une prochaine hausse. La responsabilité de cette situation pèse en grande partie sur le gouvernement qui, à l'occasion des élections de mars dernier, avait promis aux fabricants d'autoriser certaines hausses, afin de s'assurer l'appui financier du haut commerce et de la haute industrie pendant la campagne électorale pour les élections à la Chambre et au Sénat.

La cherté de la vie s'accompagne d'un chômage de plus en plus important qui atteint surtout le bâtiment. C'est la conséquence de la restriction du crédit car chez nous, comme peut-être dans tous les pays à économie dirigée, les entreprises du bâtiment travaillent avec les fonds des caisses d'épargne et des caisses de la sécurité sociale. L'indice de la construction d'après *Panorama Economico* est tombé de 100 en 1955 à 62 dans le courant du mois de décembre dernier, c'est-à-dire après une année d'application de la loi de « congélation ».

Les grèves pour l'augmentation des salaires et des traitements, en dehors des cas légaux, sont interdites et les infractions punies en conformité avec la « loi maudite » dite de « défense permanente de la démocratie » qu'avait fait adopter en 1947, le président Gonzalez Videla, dans l'espoir de se débarrasser des communistes.

Le chômage et la disette, les transports urbains insuffisants avec leurs cobues et leurs bousculades, pour s'emparer d'une place, même s'il n'est qu'une place debout sur le marchepied, ont créé peu à peu un climat d'amertume et d'irritation d'abord, puis d'indignation devant le luxe effréné des classes supérieures : les nouveaux riches de l'économie dirigée, les hauts bureaucrates et l'armée. Le militarisme, ce cancer des républiques de l'Amérique Latine, dévore au Chili plus de 28 pour cent du budget, et il y a 600 mille enfants qui ne peuvent pas aller à l'école par manque de bâtiments scolaires et d'instituteurs ! Soit dit à la décharge des experts américains, ceux-ci ont recommandé une réduction des dépenses budgétaires et des forces armées, mais le gouvernement a fait la sourde oreille, et cela est naturel dans un pays où l'armée joue le rôle de l'éminence grise derrière le pouvoir.

L'ACTION DES ETRES VIVANTS

Il est aisé de comprendre qu'une population qui a des traditions de combattivité dans les luttes sociales devait à la fin éclater. L'impulsion ne vint ni du parti communiste ni du parti socialiste, leur

action de freinage, qui s'exerce à tour de rôle, ayant châté la Centrale Unique des Travailleurs (CUTCH), héritière indigne de la *Foch* ; elle vint des étudiants.

Le rôle des étudiants au Chili et en d'autres pays de notre continent est un phénomène qui mérite une étude sérieuse et qui défie toute interprétation matérialiste. Les étudiants de l'enseignement supérieur appartiennent à des familles aisées et ne ressentent donc point les à-coups des hausses de prix spectaculaires, ils ne connaissent ni le chômage ni la disette. Plus qu'au doctrinarisme des partis politiques, dont ils constituent dans une grande mesure la clientèle, ils obéissent aux penchants généreux qui de tout temps ont incliné la jeunesse vers les pauvres, penchants développés, dans le cas spécial du Chili, par une longue tradition de luttes sociales menées en commun par les étudiants et les travailleurs.

Certaines générations d'étudiants se sont particulièrement distinguées : celle de 1920, celle de 1930 et, après une longue interruption, celle qui vient de se mettre à la tête du mouvement de protestation contre les hausses de prix. La première de ces trois générations, dont les dirigeants étaient en rapport avec les groupements libertaires et anarcho-sindicalistes, a fondé en 1918 l'Université Populaire Lastarnia, elle a fraternisé avec les étudiants péruviens lorsque le gouvernement chilien mobilisait en 1920 contre le Pérou ; elle a vu alors son club saccagé, sa bibliothèque détruite et ses dirigeants poursuivis et emprisonnés. La seconde génération correspond à la période héroïque du communisme ; elle a vu naître, croître et puis mourir le groupe « Avance », remarquable par son envol théorique et sa combattivité. Que va donner la jeunesse de nos jours ? Tout ce qu'on peut dire c'est qu'elle a bien commencé et que l'on est en droit d'attendre d'elle de nouveaux gestes de dévouement à la cause des opprimés.

Donc, voilà les étudiants qui se mettent à protester contre la cherté de la vie, contre les hausses autorisées par le gouvernement, enfin contre la hausse des billets de trolleybus, autobus et tramways. Les défilés, pancartes en l'air, les manifestations-éclairés se multiplient, d'abord à Valparaiso puis à Santiago. Les carabiniers essoufflés courent ou roulent dans leurs chars blindés d'un bout à l'autre de la ville en brandissant les matraques et distribuant des coups à toute volée. La provocation du gouvernement est si manifeste que les esprits s'échauffent, la boule de neige prend corps, grossit et dévale : c'est l'avalanche ! Carreaux en éclats, lanternes par terre, sémaphores de la circulation arrachés, les carabiniers conspués et obligés d'entendre les slogans relatifs à leur métier d'assassin. C'est tout le peuple maintenant, sans distinction de parti ni d'église, qui emboîte le pas à la suite des étudiants. Ceux-ci redoublent alors d'adresse et d'audace. Le gouvernement, pris de terreur, recourt aux mesures extrêmes : ordre est donné aux carabiniers de tirer ! Les premières victimes tombent, étudiants et ouvriers. L'état de siège est mis en application immédiatement. Un général d'armée prend le commandement de la place. Entre la retraite des carabiniers et l'apparition dans les rues centrales des premières troupes régulières, quatre heures s'écoulent pendant lesquelles la populace cause force dégâts aux devantures des magasins. De mauvais sujets, sortis de prisons pour s'attaquer aux commerçants et justifier, par la suite, les mesures de répression, saccagent quelques établissements.

Enfin, le calme se rétablit et chacun enterre ses morts. On ne connaît pas exactement le nombre total des victimes. Le chiffre officiel est de 21 tués. Je tiens de bonne source le chiffre de 71, sans compter ceux qui furent fusillés sur place aux

abords du mont Santa Lucia. Une enquête parlementaire doit établir la vérité.

EPILOGUE

Le dernier épisode des journées d'avril est l'approbation donnée par les chambres au projet de loi déposé par le gouvernement demandant des pouvoirs extraordinaires. Après plusieurs séances orageuses le projet fut adopté mais après quelques amputations faites pour l'adoucir et le rendre moins odieux : la durée des pouvoirs extraordinaires fut réduite de six mois à soixante jours ; les détenus ne purent être déportés en des lieux isolés et sans ressources, mais seulement dans des chefs-lieux de département, excepté à Pisagua où fut établi en 1947-48 un camp de concentration de fâcheuse mémoire ; enfin, chaque déporté devait être auparavant exactement identifié et le décret le déportant devait être signé par le président et contresigné par son ministre de l'Intérieur.

Sur ces entrefaites, survint un incident de police qui prit le gouvernement au dépourvu et le plaça sous un mauvais jour : l'arrestation de quatre avocats co-propriétaires de l'imprimerie « Horizonte » où s'imprimait le quotidien *El Siglo* (Le Siècle) et deux ou trois autres journaux d'inspiration communiste. Ces avocats avaient déposé une plainte contre des fonctionnaires de la police pour la destruction des presses et installations de ladite imprimerie, destruction à laquelle avait procédé la Sûreté politique jointe à un peloton de soldats commandé par un lieutenant. Tout le personnel qui travaillait à l'imprimerie lorsque les agents firent irruption dans le local avait été arrêté, transporté en camion à la Sûreté, puis déporté sans qu'il soit permis à aucun d'eux d'emporter ni vêtements, ni linge, ni argent.

Ce fut une indignation générale ! Les quatre avocats, en gare déjà pour prendre le train de la déportation furent relâchés. Tout le barreau, en émoi, se mit en mouvement. Les interpellations pleuvaient dans les chambres ; l'opinion s'agitait. Une enquête fut ouverte et il se trouva un jeune procureur intègre et courageux pour procéder avec une énergie exemplaire. De nombreux fonctionnaires de la Sûreté politique furent arrêtés et se trouvent encore aujourd'hui 15 mai, au secret. Le sous-secrétaire à l'Intérieur a dû démissionner, et une crise ministérielle s'en est suivi ; alors le gouvernement fit annuler la loi sur les pouvoirs extraordinaires, par les mêmes chambres qui, quinze jours auparavant, l'avait approuvée.

Que penser de ce dernier coup de théâtre ? On en a donné plusieurs explications. La plus plausible c'est que le président Ibanez s'étant vu empêché par l'opinion d'appliquer ses pouvoirs extraordinaires pour mater toute opposition politique, n'avait aucun intérêt à les maintenir, du moment qu'il n'en pouvait user selon ses convenances. On en a donné d'autres. Quoiqu'il en soit, c'est tout de même une victoire de l'opinion sur le gouvernement dont on peut être satisfait, ce qui ne rendra malheureusement pas la vie aux victimes des journées sanglantes.

Quelles leçons pouvons-nous tirer de ces événements ? Une seule, qu'il faut bien graver dans les esprits : le rôle néfaste des partis politiques, l'inefficacité absolue des grandes centrales ouvrières déchirées intérieurement par les luttes de partis, et la supériorité de l'initiative spontanée du peuple et des étudiants. Ces derniers joueront toujours un rôle d'avant-garde — n'étant pas encore corrompus par la lutte pour le pouvoir et pouvant par cela-même donner libre cours aux sentiments généreux et de solidarité sociale. Espérons qu'ils donneront bientôt le signal pour l'assaut contre la loi de défense permanente de la démocratie, l'équivalent de vos lois scélérates.

L. DIEZ.

LE DROIT AU MINIMUM D'EXISTENCE

Un indice des prix à la consommation familiale doit être établi sur des bases remaniées, affirme le Conseil économique à l'issue de sa séance de travail du 21 août 1957.

Cet avis, voté par 76 voix contre 40 et 39 abstentions, entrepreneurs et artisans s'opposant alors que le groupe des agriculteurs se divisait — ce qui montre bien l'esprit timoré et conservateur du capitalisme français, qui préfère la mort par asphyxie sur des positions statiques au dynamisme du risque — traduit cependant assez exactement le malaise et l'impatience de la grosse majorité de l'opinion, des travailleurs, des consommateurs. Motivant la position prise de façon à la fois ferme et nuancée, compte tenu des intérêts de tous, le Conseil se limite à demander que soient revues, libérées — pourrait-on dire ? — les bases mêmes de la composition et du calcul de l'indice de façon à l'actualiser et le rendre à sa véritable fonction.

Le Conseil économique constate, en effet, que présentement, l'indice des 213 articles a perdu son caractère fondamental de baromètre du coût de la vie, d'étalon statistique des prix à la vente au détail.

Les très diverses et successives interventions du dernier gouvernement à direction socialiste, ont visé à maîtriser une montée des prix qui eut élevé l'indice au niveau et même au delà du fatidique palier des 5 points entraînant l'ajustement automatique de tous les contrats directement ou indirectement indexés (salaires, loyers, prix des grands produits agricoles). Pour fort louables qu'elles aient pu apparaître dans le cadre d'une politique anti-inflationniste, pour fort compréhensibles et logiques qu'elles eussent pu sembler dans une perspective économique s'affirmant d'austérité et de contraction, exigeant des sacrifices de tous pour une cure d'assainissement de courte durée, elles n'en parurent pas moins aussi inattendues que singulièrement incohérentes, de la part d'un gouvernement dirigé et animé par des socialistes — adversaires acharnés et dénonciateurs systématiques de

ces méthodes quand ils sont dans l'opposition et qu'elles sont adoptées par d'autres.

Depuis mars 1956, toute une série de palliatifs ont été, plus ou moins adroitement, opposés, visant à maintenir ce perfide indice (perfide quand on est au pouvoir) au-dessous de sa cote d'alerte, neutralisant sans doute officiellement la grande poussée salaires-prix, sans pour autant masquer entièrement à l'opinion la réalité des phénomènes ni empêcher des ruptures dans certains secteurs — ceux où il y a pénurie de main-d'œuvre — des dépassements et adaptations des salaires dont l'effet, en fin de compte, n'a fait qu'accentuer, en raison du blocage du SMIG, les différences déjà souvent assez sensibles entre branches à fort et branches à faible rendement, entre grosses et petites entreprises, entre régions dépressionnaires et régions prospères, jouant, cependant, dans la mesure où des possibilités de logement permettaient la mobilité, en faveur d'un reclassement des travailleurs les plus qualifiés.

Ajoutons que la plupart des mesures portent sur le domaine alimentaire et sur des produits de base qui, au reste, comme nous le signalerons par ailleurs, tendent à occuper une part de moins en moins grande dans la consommation française ; mais force nous est de constater que si les prix à la production de certains produits végétaux ont été assez strictement comprimés, la politique actuelle des prix dans le secteur des viandes, jointe à celle des importations de choc a eu pour résultat de décourager les producteurs, entraînant une diminution du cheptel français, contraire aux objectifs du plan de modernisation et d'équipement, et une pénurie sur le marché de la viande à la consommation fort préjudiciable à la population et, potentiellement inflationniste.

Nous reproduisons ci-dessous la liste des interventions gouvernementales entre mars 1956 et mars 1957, telle que la donnait « l'Usine nouvelle » du 13 mars 1957.

Produits détaxés et subventionnés	Coût annuel pour le Trésor (Milliards)		Incidences sur l'indice (en points)	Date de la décision
	Détaxation	Subvention		
Huile	8		1,1	Mars 1956
Sucre	7			
Confitures	1,5			
Pâtes	3,5			
Farines, vinaigre, chicorée	3			Mai 1956
Vin	20		0,4	Octobre 1956
Pain		17	0,4	Août 1956
Gaz		6	0,5	Juin 1956
Cinéma	5		0,4	Décembre 1956
Taxes ordures ménagères		6	0,4	Janvier 1956
Lait		5	0,6	
Viande, bœuf, veau	Baisse autoritaire	5 %	0,54	Février 1956
Margarine	3		0,13	
Viande, porc, charcuterie	16		0,45	Mars 1956
Confitures, chocolat, pâtes		12	0,4	

Soit un total de 5,32 points, compensés, rattrapés, pipés par la série de manipulations sus-énumérés qui vont des détaxations aux subventions, aux blocages de prix, importations de choc, suspensions de droits de douane, réduisant ce pauvre indice au rôle minable de signal d'alarme, à la fonction de fragile mais coûteux système de régulation dans le cadre d'une politique économique ambitieuse dans ses principes, mais tatillonne et incohérente dans sa pratique, incapable d'audaces autres que verbales, de rigueur et de dépassements et par là en perpétuel porte à faux, pratiquant un protectionnisme de défense à la veille de la ratification des traités de marché commun.

Si l'on considère par ailleurs que l'indice des prix à la consommation sert de base d'indexation dans plusieurs domaines essentiels et en particulier pour la fixation du S.M.I.G., qui (même si on demeure réservé sur le principe d'une garantie dans la médiocrité, d'un critère minimum) n'en sert

pas moins de référence pour l'établissement des salaires de types réglementés (les mineurs) ou conventionnés (Renault, Métallurgie de la Nièvre, d'Arras, etc., Compteurs de Montrouge, et autres) pour la fixation des indemnités de chômage, pour la Sécurité sociale, on est amené à constater qu'à une époque où, de plus en plus, les producteurs se rendent compte que les salariés forment la grande masse des consommateurs, l'Etat qui, par des méthodes autres, limite les possibilités d'extension du marché extérieur, l'Etat, gouverné par des socialistes, paralyse, limite, par des mesures malthusiennes la capacité de consommation des travailleurs en contenant leur pouvoir d'achat, contredisant là encore ses objectifs de prospérité et de bien-être.

Dans son rapport du 31 mai 1957, faisant suite à un rapport d'Alfred Sauvy du 11-12-56 sur les indices de la production industrielle, Roger Eynaud de la C.F.T.C. estime indispensable de « décrocher de l'indice des prix à la consommation familiale les

différentes indexations et, en particulier, celles qui peuvent, sans difficulté, être rattachées à un autre système de référence ».

Le premier indice, en effet, établi en 1916, en pleine guerre, portait primitivement sur 13 articles. En 1934, il fut étendu à 34 articles et ce n'est qu'en 1950, que vit le jour notre fameux indice des 213 articles en net progrès sur les précédents, mais singulièrement vieilli par rapport aux modes de vie présentes.

Nous laisserons de côté les plaisanteries faciles et éculées concernant la plus ou moins valable représentativité des balles de tennis, du tuyau de poêle, de la fourche à bêcher ou de tout autre article excitant la satire ou la fureur de quelques chroniqueurs, si ce n'est pour remarquer que chaque article retenu peut sembler à quiconque inadéquat du point de vue de ses besoins individuels, mais ne témoigne, sur la liste retenue, que comme type représentatif d'un besoin donné (nourriture, loisir, chauffage, jardinage) dans le cadre d'un mode de vie donnée, à un moment donné, en un lieu, ou dans un espace donné. Ce qui nous amène à constater que l'indice des 213 articles n'est qu'un indice de prix, l'indice des prix de 213 articles, plus ou moins représentatifs de la consommation de la famille moyenne en 1949, mais qu'il n'est pas l'expression de la consommation de la famille en 1957.

Un indice de consommation, indice de budget-type doit, lui, tenir compte de la réalité moyenne nationale des dépenses de consommation et refléter par le choix des articles retenus la moyenne des budgets des diverses catégories sociales qui composent la nation. Or, depuis huit ans, la consommation a assez nettement évolué, différente, bien sûr suivant les régions, les catégories sociales envisagées, les ressources, elle a suivi cependant, dans l'ensemble la marche du progrès, sur le plan de la diététique, comme sur les autres, logement, vêtement, loisirs. Certains besoins tendent à disparaître, de nouveaux à les remplacer. Si on rapproche la liste des 213 articles des résultats de l'enquête menée par l'I.N.S.E.E. sur les dépenses des ménages en 1954, dans la seule région parisienne, on relève des modifications de structure sensibles. L'enquête fait apparaître un transfert des dépenses : la part consacrée à l'Habitation surtout mais aussi aux Transports (achat de véhicules) et aux distractions et vacances augmentant alors que les postes Alimentation et Habillement diminuent et pour le premier changeant notablement de composition. La consommation des fruits et légumes, exclue de la liste des 213 articles — réintégré à titre comparatif selon un indice de pondération révisé — y représente un pourcentage en nette progression (16 % en 1954 contre 14 % pour 1949 dans le panier de la ménagère).

Si on examine, dans son détail l'enquête, on constate qu'elle fait état de dépenses qui n'étaient pas portées sur la liste des 213 articles et qui, par leur nature caractérisent cette ascension vers le mieux-être.

Soulignons, par exemple que les dépenses de logement qui représentaient 19,5 p. 1.000 en 1949 représentent 56,1 p. 1.000 en 1954 et comportent des dépenses affectées à l'achat, à la construction et aux réparations, que la rubrique Transports qui passe de 22,2 p. 1.000 à 58,9 p. 1.000 comporte des achats de moyens de locomotion : (bicyclettes, motos, autos) avec dépenses d'entretien et de carburant ; que l'Équipement ménager admet une dépense de Fleurs pour 2,7 p. 1.000 et que sous le poste Hygiène et Soins (sans augmentation dans son ensemble) on trouve mentionnée la dépense Femme de ménage ou Jardinier pour 2,4 p. 1.000 (1).

Basée sur une enquête par sondage extrapolée à 785.000 ménages d'ouvriers et employés de la région parisienne ce travail de l'I.N.S.E.E. se réfère à des dépenses atteignant 71.900 francs par mois, chiffres qui se raccordent à la moyenne des salaires distribués dans la catégorie retenue.

(1) Encore faut-il tenir compte que les Loyers et les Services, évalués en francs courants, marquent une progression plus sensible que les autres postes et les articles d'Habillement, par contre une diminution.

Ces transferts consacrent donc, dans leur ensemble, et pour ceux qui peuvent en jouir, une nette amélioration de la condition humaine, comme toutes les fois qu'on peut constater une augmentation de la proportion des dépenses de confort et de loisir par rapport aux dépenses incompressibles d'entretien et d'alimentation (2).

Ce qui amène le Conseil économique à conclure à la nécessité d'une part de remanier l'indice des prix à la consommation, jugé insuffisamment représentatif de la situation présente, et d'autre part à préconiser le rattachement du S.M.I.G. à un indice traduisant « l'évolution du budget type de la commission des conventions collectives » sous réserve d'une meilleure spécification des produits et d'une pondération tenant compte des variations saisonnières.

C'est, semble-t-il, dans cette voie qu'a cherché à s'orienter le nouveau gouvernement Bourges-Maunoury, dans le cadre de son programme immédiat économique et financier, d'accord, laisse-t-on entendre avec les syndicats tant ouvriers que patronaux et sur les bases des travaux préparés par le précédent ministère Gazier. Les projets gouvernementaux, dérochant les loyers des salaires établiraient le principe de deux indices :

— un indice, basé sur « un budget *minimum* du manœuvre » et faisant état non plus seulement des conditions économiques générales mais aussi de l'évolution du revenu national, portant majorations suivant variations enregistrées de 2 % au lieu de 5 %.

Cet indice servirait de base au S.M.I.G., les contrats jusqu'alors indexés en étant détachés.

— Un indice, se substituant à celui des 213 articles et qui s'inspirerait plus ou moins immédiatement, sans doute, de l'indice des 230 articles dont nous parlions plus haut portant, non plus seulement sur des dépenses incompressibles mais correspondant à un budget moyen de dépenses.

Si on comprend et peut admettre les préoccupations et les nécessités qui ont inspiré et imposé cette décision : revaloriser, mais modérément et progressivement, la condition devenue intolérable des plus défavorisés, tout en prenant soin de retarder, de limiter, de juguler — si possible — la montée catastrophique et impopulaire des prix et des charges — surtout en ce qui concerne les loyers (3) — remarquons cependant que cette mesure ne fait que consacrer une réalité, trop évidente pour ceux qui en sont victimes, et qui est contenue dans l'expression même de « salaire *minimum* interprofessionnel garanti » S.M.I.G. Elle confirme l'existence de deux catégories de travailleurs, ceux du S.M.I.G., auxquels le « *minimum* » fixe un niveau inexorablement maximum d'existence, et les autres que les conditions de la civilisation autorisent à prétendre à une vie décente, celle du budget type de consommation.

Quelles que soient les raisons invoquées, et parfois avec un sens tragique des possibilités économiques, pour subir ou faire accepter une telle situation, souhaitons que l'action des syndicats s'exerce à tout mettre en œuvre, pour promouvoir une politique économique réaliste, lucide, constructive, seule capable de permettre le rapprochement des deux indices vers le niveau le plus élevé. Mais encore faudrait-il que cesse le petit jeu des manipulations et adaptations qui, en faussant la rigueur statistique des indices, sape la confiance et risque de rejeter les travailleurs vers des formes d'action désespérées et, de ce fait, souvent désordonnées et inefficaces.

Cécile MICHAUD.

(2) Comparé au budget familial de deux grands pays occidentaux : l'Allemagne occidentale et la Hollande, le budget français fait encore une part très large aux Dépenses Alimentaires — plus choisies, plus raffinées — puis aux Transports individuels et Soins d'hygiène et... malheureusement aux Boissons alcoolisées, dont la consommation n'a fait que croître depuis 1949, 85,7 p. 1.000 contre 98,89 p. 1.000 en 1954 alors que les Allemands maintenant orientent plus leurs dépenses vers le logement et l'habillement.

(3) Le nouvel indice n'entrerait en vigueur que lorsque la cote d'alerte, 149,1 serait atteinte par l'indice des 213 articles.

Notes d'Economie et de Politique

TUERIES

Les tueries de « bicots » ont continué à Alger durant ces deux derniers mois avec un manque de pudeur accru.

Le 11 juin, à l'issue des victimes de l'attentat du Casino, les Européens se sont rués sur les Musulmans. Combien en ont-ils tués ? Au soir même de la journée, la radio disait douze ; le lendemain matin, les journaux ne parlaient plus que de cinq ; de son côté le F.L.N. affirme qu'il y en eut soixante et un.

Nous ne saurions, pour notre part, indiquer le chiffre exact, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'une commerçante française de Bab-el-Oued a dénombré aux seuls abords immédiats de sa boutique les cadavres de cinq musulmans, qui avaient été assommés sous ses yeux à coups de poings, de pieds, et de tessons de bouteilles. N'y aurait-il eu des morts qu'à cet endroit ?

Quant à la bombe qui a fourni de prétexte à ces meurtres, bombe placée dans un établissement fréquenté essentiellement, non par des Algériens de souche européenne, mais par des Juifs algériens, et dont tout l'orchestre était juif, pour ce qu'il est de savoir si elle avait été mise par le F.L.N. ou par ceux qui tentèrent de tuer le général Salan, la question reste ouverte.

Un mois auparavant, c'étaient 26 musulmans (chiffre officiel) qui étaient assassinés en cette même ville d'Alger, non plus par des civils, mais par des hommes revêtus de l'uniforme de l'armée française, anciens SS devenus « paras », sous les yeux de leurs chefs.

Il est vrai que dans ce cas, le gouvernement français peut se targuer que ces assassinats ne sont pas restés « impunis » puisqu'il a condamné le lieutenant qui commandait... aux arrêts ! 50 jours ou 60 jours, je ne sais plus, ce qui veut dire que le lieutenant aura eu à rester chez lui moins d'un jour et demi ou de trois jours pour assassinat commis !

D'autre part, le meurtre de présumés coupables qui « tentent de s'enfuir », particulièrement lors de la reconstitution des crimes dont ils sont accusés, se poursuit inlassablement au mépris et de la légalité française et du droit des gens ; aucune législation d'Etat moderne — sauf celle de l'Espagne de Primo de Rivera — n'a jamais autorisé qui que ce soit à tirer sur un homme qui « tente de s'enfuir » ; tout meurtre commis dans ce cas constitue, comme tout autre homicide, sauf celui résultant d'un état de légitime défense, le crime d'assassinat, doublé de celui de forfaiture lorsqu'il est perpétré par un fonctionnaire, civil ou militaire, agissant en service commandé.

Quant au massacre de Melouza, en dehors de la réalité de son existence, une seule chose est sûre, c'est que le F.L.N. a demandé que les conditions dans lesquelles il s'était produit fassent l'objet d'une enquête internationale, et que, loin de saisir cette occasion d'étaler d'une façon indiscutable devant le « monde civilisé », la férocité des fellaghas et comment ils violent les « lois divines et humaines », ainsi que dit M. Coty, président de la laïque République française, le gouvernement français a aussitôt tout laissé tomber.

IMPRESSIONS DE TUNISIE (1)

Profitant de la proximité de la Tunisie par rapport à mon lieu de résidence (2 heures d'avion de Nice à Tunis), j'ai fait récemment un saut à Tunis, d'une part, pour voir quelques vieux amis. Français et Tunisiens, et d'autre part, pour avoir, au moins, une impression de l'atmosphère qui règne en ce pays, d'où j'ai été chassé naguère par un résident général républicain et franc-maçon, agissant en vertu d'un édit de Louis XVI, maintenant que ce que nous avions réclamé à la veille de la dernière guerre : « la Tunisie aux Tunisiens », est un fait accompli.

Faut-il dire que je n'étais pas sans quelque inquiétude ? On a beau être aussi peu patriote et aussi dépourvu du sens de supériorité raciale que je le suis, il est difficile de se débarrasser entièrement de la vieille méfiance qu'éprouve l'Occidental au sujet de la capacité politique et administrative des peuples orientaux.

Or, je suis revenu, à cet égard, pleinement rassuré.

Tout d'abord, l'un de mes amis tunisiens — Tunisien nationaliste bien entendu — qui a vigoureusement combattu pour l'indépendance de son peuple, mais qui, en tant que vieux révolutionnaire, n'appartient point au Néo-Destour et se tient soigneusement à l'écart des fonctions gouvernementales — m'a assuré que les nouvelles administrations fonctionnaient aussi bien que les anciennes et avec un personnel réduit car l'administration française étant pléthorique, les fonctionnaires français congédiés, ou partis de leur propre gré, n'ont généralement été remplacés qu'à concurrence de la moitié de leur nombre ; chose plus importante encore, il m'a affirmé également que ce que nous étions habitués à considérer, à juste titre, comme la plaie de l'Orient, le bakchich, cette corruption généralisée, ainsi que le manque de conscience professionnelle, ces deux accompagnements obligatoires du despotisme, étaient absolument inexistantes. Du haut en bas de l'échelle, du ministre au petit fonctionnaire, on a affaire à des hommes intègres et consciencieux. Lorsque, par exception, un fonctionnaire s'est rendu coupable de prévarication, la répression est inexorable.

Etant donné leur auteur, je n'ai aucune raison de douter de ce témoignage, d'autant plus que le peu d'observations directes que j'ai pu faire le confirment pleinement.

C'est ainsi que la poste marche parfaitement. Un ami français, qui n'est revenu habiter Tunis que depuis peu et qui n'est nullement un « personnalité », a reçu en des délais normaux, dans cette ville qui compte plus de 500.000 habitants, une lettre portant pour toute adresse son nom et « Tunis ». Un autre a reçu, à deux reprises des télégrammes expédiés d'Alger qui lui furent remis, chaque fois, une heure exactement après le moment de l'expédition. Détails infimes, certes, et qui feront peut-être sourire, mais qui ne sont pas sans signification, car s'ils avaient été l'objet d'observations en sens contraire, quelles gorges chaudes on en ferait !

Un autre détail m'a également frappé : c'est le comportement des agents — tous Tunisiens maintenant — qui ont la charge de la circulation.

(1) Rédigées avant le 26 juillet 1957.

Ce sont des hommes jeunes, très fiers manifestement de leurs fonctions, mais dont la fierté se manifeste essentiellement et de la manière la plus évidente, par le souci de se montrer à la hauteur de la dignité qui leur a été conférée, en s'acquittant au mieux de ce qu'ils ont la charge de faire. Des fonctionnaires zélés qui s'empres- sent pour que tout marche bien et avec le moins de heurts possible, ça ne se rencontre pas tous les jours... ni dans tous les pays.

Enfin ! il faut signaler la ruée vers l'instruction.

Partout il n'est question que d'écoles. D'écoles à construire, de nouvelles sortes d'écoles à créer. On m'a raconté que les Zlass — la tribu qui habite la région quasi-désertique de Kairouan et est sans doute composée de descendants presque purs des tribus hilaliennes, ces nomades enracinés du Hedjaz et du Negeb dont l'Égypte se débarrassa au XI^e siècle en les lançant sur l'Afrique du Nord, et qui, maintenant encore, considèrent comme un déshonneur de planter un arbre ou d'habiter une maison — ont construit, en plein sur leurs territoires de parcours, avec leur propre argent et leur propre travail, de magnifiques écoles : « nous voulons que nos enfants s'instruisent, eux aussi ! »

Dans les parties de la Tunisie plus « civilisées » que celle des Zlass, c'est bien entendu, la même chose. Me trouvant, un jour, en plein quartier arabe, sur le coup de 2 heures, je vis de véritables essaims de gosses à la peau brune, filles et garçons, sortir de toutes les maisons et de toutes les ruelles, se pressant vers l'école, cependant qu'au bachot des séries entières de candidats étaient composées exclusivement de Tunisiens, garçons et filles, car la soif d'instruction existait déjà durant les années de luttes, à tel point que nombre de Tunisiens aisés n'hésitaient pas alors à faire construire, à leurs frais, des écoles et à les remettre à l'Administration française de l'Enseignement afin que celle-ci ne puisse plus se retrancher derrière l'excuse du manque de locaux pour ne pas créer de nouveaux centres d'enseignement.

En bref ! un peuple plein d'élan, désireux de montrer, non seulement sa virilité, mais sa capacité.

Un autre fait, d'un ordre différent, m'a également très frappé.

Il y a neuf ans, j'étais allé également passer quelques jours à Tunis. C'est-à-dire avant que les « troubles » ne commencent. En me promenant dans la ville, à travers la foule arabe, j'avais été alors fortement impressionné par l'hostilité très nette, bien que muette, dont je sentais qu'en tant que Français, j'étais entouré. Cela m'avait d'autant plus étonné qu'à l'époque où j'habitais le pays, soit trente ans plus tôt, rien de tel ne se décelait. Sans aucun doute, cette hostilité existait déjà, mais elle ne se manifestait sous aucune forme, même à l'état contenu. Tout au contraire, on se sentait entouré à la fois de déférence et de camaraderie. En outre, cette différence d'atmosphère entre les années 10 et les années 40, me fût à cette époque confirmée par tous les vieux Français de Tunisie que je rencontrais.

Or, maintenant, plus rien de la déférence d'antan, certes, mais plus rien non plus de l'hostilité d'hier.

En parcourant les mêmes rues qu'il y a neuf ans, perdu comme alors, seul Européen, au sein d'un amouillement d'Arabes, plus le moindre regard, plus le moindre geste d'antipathie. Un passant, comme un autre. Un non-Tunisien, certes, mais non un ennemi. Et peut-être même presque un ami, puisque, bien que Français, ce Français n'avait point fui la Tunisie.

Aussi n'ai-je jamais autant éprouvé la vérité de ce que les internationalistes sincères ont toujours considéré comme un axiome, à savoir que la paix entre les hommes ne peut régner qu'entre égaux.

« Pour la fraternité des races ! » était la devise qu'avait prise au cours des années 20, la fédération de Tunisie du parti socialiste. Ce n'était alors qu'un vœu pieux, car illusoire. La fraternité des Français et des Tunisiens était, en effet, incompatible, contrairement à ce que pensaient les auteurs de la formule, avec le régime du protectorat. Aujourd'hui, au contraire, c'est un vœu qui n'a même plus besoin d'être formulé, il s'est réalisé de lui-même du fait de la proclamation de l'indépendance.

Terminons en jetant un coup d'œil sur la situation économique.

Il y a présentement une crise du bâtiment, au moins à Tunis. A Tunis, comme dans toutes les grandes villes, il y avait pénurie de logements au lendemain de la guerre. On se mit donc à construire, à construire beaucoup, mais, au cours de ces mois derniers, il est parti de Tunisie environ 40.000 Français, dont la grande majorité habitait la capitale. De ce fait, non seulement beaucoup de locaux se trouvèrent vides, mais comme un grand nombre de Français étaient propriétaires de leurs logements et qu'un certain nombre les mirent en vente à des prix inférieurs au coût actuel de la construction, le besoin de bâtir est beaucoup moins pressant aujourd'hui qu'hier. C'est pourquoi la construction est, en grande partie, paralysée. Mais c'est une paralysie qui n'est due qu'au fait accidentel que nous venons de dire, et qui, par suite, peut n'être que momentanée.

Dans l'ensemble, l'économie tunisienne ne semble pas en régression si l'on s'en réfère à ce qui est peut-être le meilleur indice de la production : les statistiques des chemins de fer.

Voici, en effet, parmi les chiffres qui ont été publiés par la presse durant mon séjour sur le trafic des chemins de fer tunisiens (1) pendant les quatre premiers mois de cette année, ceux qui peuvent être valablement comparés avec ceux des quatre mois de l'an dernier : alors que de janvier à avril 1956 il n'avait été transporté que 366 milliers de tonnes de minerais de fer et 13 milliers de tonnes de phosphates, il en a été transporté respectivement cette année 381 milliers et 22 milliers, cependant que le nombre des voyageurs progressait de son côté, de 604.000 à 850.000.

Est-ce dire, cependant, qu'en Tunisie tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que l'avenir s'y annonce idyllique ?

Certes, non !

La chose la plus désagréable y est ce « culte de la personnalité » qu'une personnalité cherche à y établir. Mais celle-ci en est la seule adepte. Ceux qui sont conviés au culte ne s'empres- sent nullement ; tout au contraire !

Lorsqu'un homme doué de qualités personnelles certaines voit la lutte longue, difficile, presque désespérée, qu'il a dirigée, se terminer en triomphe, il lui est bien difficile, s'il n'est pas un être parfaitement équilibré, de ne pas se laisser griser ; ce fut, entre autres, le cas de Cromwell, qui, pourtant, n'était pas le premier venu !

Mais ce n'est là qu'un accident psychologique

(1) Il s'agit seulement ici de la « Société nationale des chemins de fer tunisiens » ; je n'ai point eu connaissance des chiffres correspondants pour la compagnie privée des chemins de fer de Sfax à Gafsa.

individuel qui n'entame point la valeur d'un mouvement, si l'ensemble du mouvement ne suit pas ; or, il semble bien que personne, en Tunisie, ne marche pour la statue, le mausolée et autres mégalomanies de l'actuel chef du gouvernement, qui, par ailleurs, continue à savoir profiter avec maestria de toutes les conneries du gouvernement français, pour parfaire l'indépendance du nouvel Etat.

Par ailleurs, il est probable que la Tunisie aura à faire face, et peut-être dans un proche avenir, à de graves conflits sociaux. Mais c'est là une chose dont il faut se réjouir. Ainsi que nous avons eu souvent l'occasion de le dire, le développement des peuples est à la mesure de l'intensité de leurs luttes de classes ; quand la paix sociale règne dans un Etat, c'est que celui-ci est sur la voie de la décadence. C'est là, il est vrai, le contraire de ce que tous les bourgeois enseignent, mais c'est ce que toute l'histoire démontre.

LA FIN D'UN INTERMEDE

Il est depuis longtemps manifeste que, dans ce qu'il a de plus essentiel, l'Etat russe actuel, l'Etat dit « soviétique », n'est que la continuation de l'ancien Etat czariste : même despotisme politique, même économie d'Etat, chaque individu n'étant qu'un « homme de service » au service de l'Etat, même volonté farouche d'expansion territoriale.

Cette identité de fond entraîne certaines similitudes dans la forme que revêtent les événements même de détail.

C'est ainsi que nous avons déjà signalé, lors de la mort de Staline et de l'exécution de Béria, la similitude du sort des deux gardes prétoriennes, celle des Strelitz sous l'ancien régime, celle du Guépéou sous le nouveau, qui tendirent toutes deux à devenir un Etat dans l'Etat jusqu'au jour où, au moment où elles allaient s'emparer du pouvoir, elles furent brusquement détruites, les Strelitz par leur massacre sous Pierre le Grand, le Guépéou par l'exécution de son chef, Béria.

Or, il en est de même pour la « direction collective » qui s'était institué après la mort de Staline. L'histoire de l'ancien empire russe nous offre, en effet, déjà dans ses débuts, au moment où la Russie commence une vie indépendante en se libérant du joug des Tartares, un exemple de « direction collective ». De 1538 à 1543, depuis la mort violente de la détentrice « légitime » du pouvoir jusqu'à l'avènement du jeune Ivan le Terrible, le pouvoir fut exercé « collectivement » par les Grands du régime d'alors, les boïars, tout comme il fut exercé « collectivement », ces dernières années, par les Grands du nouveau régime : les hauts dignitaires du « parti ».

Mais les autocraties collectives ne durent qu'un peu ; celle du XVI^e siècle vécut seulement cinq ans et celle d'aujourd'hui même un peu moins.

Car il est bien évident que l'expulsion de Molotov, Malenkov et autres signifie tout simplement que la « direction collective » a vécu, que la Russie possède à nouveau un czar, que tout le pouvoir est reconcentré entre les mains d'un seul homme, qui est, comme au temps de Staline, le secrétaire du « parti » : Khrouchtchev.

Il est de l'essence du despotisme d'être exercé par un seul homme ; le despotisme collectif est d'une forme bâtarde, qui ne saurait être que transitoire.

Mais il est des czars qui durent longtemps, et des czars qui durent peu. Des czars qui durent jusqu'à leur mort et des czars qu'une conspiration fait plus ou moins rapidement disparaître. Quel sera le sort de Khrouchtchev ?

R. LOUZON.

Lettre de Tunis

DEUX JOURS AVEC LE C.I.S.L.*

« ...Où l'on entend vibrer le monde du travail. »

Un congrès de la C.I.S.L. à Tunis — « où a pris naissance le mouvement syndical africain » (1) — signifie que le monde ouvrier libre se jette délibérément dans la bataille pour la libération de l'Afrique. L'U.G.T.T., l'U.T.M., Ghana, sont les sûrs garants de la victoire, si le combat est mené vigoureusement.

Or, telle apparaît l'attitude des dirigeants de la C.I.S.L. — « le champion dans le monde d'une humanité meilleure » (2) — et des militants de valeur qui surgissent des ténèbres impérialistes pour stigmatiser la géhenne des peuples dépendants. Indépendance ! Indépendance politique d'abord. Voilà le cri de guerre de ce V^e congrès de la C.I.S.L.

« Attaques vitrioliques contre le colonialisme », dira Sir Vincent Tewsen, du T.U.C. anglais, qui veut bien nous parler de la libération de Ghana, mais passe sous silence le martyre du Kénia, sans lequel Ghana ne serait sans doute pas libre, malgré sa vaillance.

Bothereau fut aussi national que possible. « Mon pays » par-ci, « Mon pays par-là ». Mais il ne dit rien de la déconsidération dans laquelle est tombé « son pays », par la trahison des socialistes et la passivité criminelle de la classe ouvrière française, dans le drame algérien.

Les responsables français n'auraient pas trouvés les points de contact avec les interlocuteurs algériens pour un cessez-le-feu ! Les fameux interlocuteurs valables, sans doute !

Bothereau (2) préfère peut-être la « pacification » de son ami, le « syndicaliste » Lacoste, puisqu'il ne s'en indigne même pas.

La « pacification » ! « Ce chancre rongeur au flanc du peuple français et du peuple algérien, cause de haine et de désespoir, de cette grande misère humaine qui donne mauvaise odeur à la France, au point que le monde entier en est incommodé » (3).

Les Américains sont nuancés. Ils apprécient un petit peuple qui a fourni des hommes de classe internationale : Farhat Hached, Bourguiba, Mongi Slim et où la moitié de la population a moins de 20 ans.

Ils voudraient que la France vint en aide à la Tunisie, au Maroc ; qu'une politique libérale, basée sur la solidarité démocratique, fût pratiquée en Algérie...

Un bravo spécial pour le délégué italien. Europe-Afrique ? Oui. A la condition d'un libre consentement excluant toute forme de colonialisme.

Lutte contre le communisme ? D'accord. Mais elle implique la lutte contre l'injustice sociale. « Tout le reste, c'est de la littérature ».

* V^e Congrès mondial de la C.I.S.L., Bourse du Travail, Tunis, 5-13 juillet 1957.

(1) Discours de M. Ali Belhaouane, président du (premier) Conseil municipal de Tunis (libre).

(2) Bothereau a tenu à faire état de la contribution de la vieille C.G.T. de Jouhaux à la formation des cadres syndicaux, qui sont aujourd'hui à la tête du mouvement syndical tunisien. Malgré Jouhaux et sa vieille C.G.T. — aurait-il dû ajouter.

Rappelons à Bothereau que Durel et Million voyaient l'action de la C.G.T. Tunisienne de 1924 « comme une effervescence trouble, menée par l'agitation nationaliste à laquelle les communistes donnent leur appui, une propagande dont le but est exclusivement de susciter des troubles et qui ne saurait être confondue avec l'action ouvrière. »

(3) Duran-Angliviel (« Petit-Matin » du 7 juillet 57).

« LES ATTAQUES VITRIOLIQUES »

L'Amérique latine salue la Tunisie, « ce pays où l'on respire une atmosphère de liberté ». Agréable stimulant pour poursuivre la lutte pour libérer les travailleurs de l'esclavage.

Pour le délégué de l'Asie, la discrimination entre l'impérialisme et l'esclavage est difficile à faire. Comment éviter la menace des dictatures, qui exercent une certaine influence sur les peuples pauvres ?

On ne voit le danger que trop tard.

La démocratie est la meilleure forme de progrès « pour faire tomber les fers de l'esclavage ».

Le délégué de Ceylan fait un triste tableau des travailleurs des plantations : caoutchouc, thé. Des sanctions sont appliquées pour les motifs les plus futiles. Il demande à la métropole de passer à l'action.

La C.I.S.L. devrait déployer une plus grande activité dans cette région pour la libérer de l'oppression.

Pour le délégué de la Guyane britannique, dénoncer le danger communiste n'aboutit pas au succès. Trop de chômage, d'inégalité sociale. On ne surmonte pas une situation en limitant la liberté.

« Il faut affronter les dictatures avec courage », déclare le délégué de l'Uruguay. Pas seulement celle de « derrière le rideau de fer », mais aussi celles de pays de l'Ouest « où l'on a perdu toute sensibilité démocratique ».

L'indépendance possède une valeur indicible.

Il n'y a pas de liberté économique sans indépendance politique. D'abord : liberté politique. Elle nous permet de nous organiser.

Le délégué de Porto-Rico se plaint du manque de cadres dans la lutte pour une démocratie efficace.

Abdulali Obeid, d'Aden, montre la population arabe à la merci des employeurs.

Sous le joug qui pèse sur eux, « les Arabes ne peuvent songer aux privilèges de la liberté ». Seule, la C.I.S.L. peut les aider, « les encourager à vivre ».

Le salaire moyen n'est que de 5 shillings 20. pour une vie toujours plus chère. Rien pour le chômage, aggravé par les émigrants des Somalis.

Pour tout rassemblement, « la présence de la police est exigée ». On peut interdire tout journal, sans donner de motif.

Les demandes d'augmentation de salaires, de sécurité de l'emploi, d'impartialité de la police et de la radio, de lutte contre le syndicalisme de couleur ne sont pas prises en considération par le gouvernement.

Les travailleurs d'Aden sont des esclaves du XX^e siècle. Les employeurs fixent eux-mêmes les salaires ; ils terrorisent leurs employés. Dans l'antiquité, l'esclave était au moins nourri, soigné.

Obeid appelle au secours. Et tout d'abord, un bureau de la C.I.S.L. à Aden, comme centre d'information pour le Proche-Orient.

Le mineur Antonio Prindiville représente la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Il déclare :

« Ce que nous avons obtenu en Nouvelle-Zélande et en Australie n'est vraiment pas très différent de ce que les puissants syndicats d'autres pays ont acquis pour leurs membres », mais « nous ne méconnaissons pas notre devoir qui est de nous tenir aux côtés de nos frères. Nous ne pourrions garder ce que nous avons gagné que si nos camarades obtiennent des privilèges semblables. L'exploitation dans un endroit quelconque met en péril les conditions permettant la création de véritables syndicats dans le monde entier. »

Le discours de John K. Tettegah, délégué de Ghana représentant de l'Afrique, serait à citer en entier. Contentons-nous de quelques extraits :

« Nous avons, quant à nous, vivement apprécié le geste élégant et courtois de la C.I.S.L., décidant de venir à Tunis, la capitale d'une des nouvelles républiques d'Afrique. Après bientôt dix ans d'activité au nom des travailleurs mondiaux, l'Internationale ne voyait plus aucune raison valable de tenir ses congrès uniquement en Europe. Elle se doit de prouver son caractère internationaliste et,

à ce titre comme à tant d'autres, nous saluons son arrivée en Afrique...

« Déjà en diverses occasions, la C.I.S.L. s'est prononcé en faveur du droit pour tous les peuples de déterminer librement leur sort. Elle a dénoncé les forces colonialistes aux Nations Unies, à l'O.I.T., pour atteintes aux libertés syndicales et le refus d'octroyer ces libertés aux nations opprimées. Nous remercions l'Internationale du soutien qu'elle nous donna. J'invite, par la même occasion, le Congrès à ne point se borner à condamner le communisme, car ce dernier ne constitue pas le seul ennemi des travailleurs. Aux yeux des ouvriers d'Afrique, le colonialisme constitue une menace tout aussi grande.

« Le nouvel Etat indépendant du Ghana a pris comme devise : « la liberté et la justice sont indivisibles ». On compte en Afrique un nombre aussi grand de réfugiés d'Algérie qu'il fut compté de réfugiés en Europe, quand les Hongrois fuyaient le carnage déclenché dans leur pays par les Soviétiques. On oublie, aujourd'hui, les milliers de détenus qui languissent toujours dans les cachots du Kenya, de la Rhodésie du Nord, des Afriques centrale, orientale et méridionale...

« Virtuellement inconnu des observateurs occidentaux, une vaste partie de l'Afrique du Sud-Ouest est soumise à l'exploitation portugaise et la moitié de ses indigènes sont contraints au travail forcé. L'ensemble des travailleurs africains est anxieux de savoir comment le Congrès mondial des syndicats libres se prononcera à cet égard. Et nous voulons souhaiter qu'il dira « non » à la guerre coloniale d'Algérie, en donnant à son attitude en ces divers domaines la publicité que nous savons faire en tant d'autres domaines...

« Je m'élève de toutes mes forces contre le sang versé. Ces guerres ont coûté déjà des milliers de vies africaines. Les Nations Unies doivent revenir à plus d'impartialité ; nous leur adressons un appel pour qu'elles témoignent de leur bonne foi afin qu'elles enouêtent sur l'effusion de sang en Algérie de la même manière qu'elles voulurent la faire à propos de la Hongrie.

« Il est impossible qu'une moitié du monde vive en liberté, tandis que l'autre moitié est dans les fers. Il est impossible aussi qu'un continent soit composé par moitié d'Etats libres et pour l'autre moitié, de peuples plongés dans la servitude. Le Ghana, le Maroc et la Tunisie ne constituent qu'une faible part de notre continent tandis que des régions immenses restent aux mains des forces coloniales et impérialistes, d'un impérialisme qui n'ose pas dire son nom, comme la ségrégation raciale et l'apartheid, par exemple, dans l'Union Sud-Africaine. Les jeunes républiques africaines seraient la risée du monde si elles se cantonnaient dans un silence placide, heureuse de leur chance, alors que leurs frères des autres pays implorèrent vainement leur appui.

« Nous avons considéré qu'il était de notre devoir de parler ici pour eux et je sais que, mandatée par le congrès, la C.I.S.L. agira pour eux ainsi qu'elle le fit par le passé, et qu'elle réclamera justice également pour l'Afrique. Je supplie le mouvement international du syndicalisme libre de nous comprendre, nous ne faisons pas de la politique, mais si tous ces peuples doivent rester dans la dépendance, ils seront le rebut de l'humanité. C'est pour de telles raisons que notre syndicalisme qui lutte en faveur de l'amélioration des conditions de vie et pour la libération nationale, considère qu'il s'agit d'un seul et même combat.

« La mise sous tutelle des nations africaines, sous prétexte qu'elles ne sont pas majeures doit finir. »

« Qu'il me soit permis de terminer par un message au V^e Congrès mondial. Il nous servira de guide et permettra d'orienter celles de nos décisions qui concerneront l'Afrique : « Nous avons le droit de vivre humainement. C'est à nous qu'il appartient de savoir nous diriger dans la vie ou non. Nous préférons l'autonomie et le droit de nous diriger nous-mêmes, quelque danger que cela comporte, plutôt que de vivre tranquillement dans la servitude. »

FINIDORI.

CEUX QUI ONT PERDU LA BOUSSE

Rien n'est plus exact que de chercher l'origine des actuels événements d'Algérie dans le mépris dans lequel ont été tenus les Arabes par l'ensemble de la population européenne.

Bien plus que les injustices sociales ou les abus de l'administration, le mépris est la grande cause de la rébellion arabe qui couve depuis toujours, avec des explosions sporadiques à peu près tous les dix ans.

On a voulu lier l'explosion de 1954 à des interventions extérieures — et peut-être n'est-ce pas faux. Il est parfaitement vraisemblable que des puissances étrangères aient cru pouvoir exploiter à leur profit cette force latente de rébellion morale permanente envers des procédés avilissants. Mais une telle intervention n'a de chances de réussite avec une telle ampleur que si elle s'exerce dans un terrain favorable.

Entre de nombreux exemples quotidiens de ce mépris, je n'en citerai qu'un qui apparaît comme une caricature — mais n'en est pas moins authentique.

C'est celui d'un professeur agrégé d'un grand lycée, arabe, qui pendant les grandes vacances il y a quelques années, se présenta chez un coiffeur d'une petite ville de l'Oranie, et s'entend dire « On n'est pas les bicots ici. Tu peux sortir ! »

Ce n'est évidemment pas pour cela qu'on peut admettre que d'autres Arabes exigent la reconnaissance du fait national, et avec quelle violence ! mais peut-être au moins peut-on le comprendre !

Du côté arabe, on est convaincu que l'indépendance mettra fin aux inégalités ou injustices administratives. Mais ceux qui ont passé leur existence de militants syndicalistes à redresser de telles injustices dans le pays « libre et indépendant » qu'est la France, et qui savent qu'il en est de même dans les autres pays « indépendants et libres », vieux ou récents, songent à d'autres solutions que l'indépendance pour résoudre ces problèmes.

En Algérie, l'origine de ces injustices ne saurait être recherchée dans le caractère ethnique des intéressés. C'est parfois vrai. C'est même souvent vrai. Mais le caractère essentiel de ces discriminations est politique.

Rien dans les textes ne marque une différence quelconque entre les candidats aux divers examens ou concours, et bien qu'il soit dans la ligne de dauber sur le plus ou moins de sincérité avec lequel ils sont conduits, je puis affirmer qu'il est très rare que des passe-droits interviennent en raison du caractère ethnique des candidats.

La véritable discrimination se fait après le concours, quand il s'agit de nommer aux emplois pour lesquels le concours a été ouvert.

A ce moment, des fonctionnaires irresponsables décident qu'un tel sera nommé et qu'un autre ne le sera pas.

C'est un peu comme si, après avoir publié la liste par ordre de mérite, des candidats reçus au concours de recrutement des contrôleurs des contributions diverses, on décidait qu'un tel ne sera pas nommé parce qu'il est Alsacien, ou parce qu'il ne plaît pas au président du Conseil général de son département.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est un phénomène qui n'est pas rare en Algérie.

J'en citerai deux exemples, tous deux authentiques.

Il y a peu de temps, un concours s'est ouvert pour le recrutement de deux agents de la police locale dans une commune voisine d'Alger.

Le premier reçu est un jeune Arabe, citoyen français, sorti du service militaire avec un livret élogieux.

Les deux agents nommés sont deux Français d'origine espagnole.

A un autre concours, pour le recrutement d'un médecin-chef de l'hôpital d'une petite ville de l'Algérois, une jeune femme — la plus jeune femme docteur en médecine des Facultés françaises — est reçue première.

Il a fallu attendre dix-huit mois pour obtenir, après de nombreuses démarches, son arrêté de nomination, arrêté dont le directeur de l'hôpital refuse l'exécution.

Il paraît invraisemblable qu'on puisse trouver, en France, une situation analogue.

La raison en est que la belle-famille de cette jeune femme est depuis longtemps l'adversaire politique d'un des plus gros céréaliculteurs de la région, conseiller général et délégué à l'Assemblée algérienne.

Que les Arabes aient ressenti plus durement que les Européens ces sortes d'injustices, c'est assez facile à comprendre.

Mais ceux qui ont participé depuis longtemps à la vie sociale de ce pays savent combien il est douteux que la guerre, même de libération, y apporte un remède efficace.

Car cette guerre, déclenchée sur des bases fausses, a maintenant entraîné tant de deuils et tant de haines, qu'on peut craindre à son issue une régression sociale effrayante, tant en Algérie qu'en métropole.

Il n'est malheureusement pas douteux que les Algériens se soient rendus coupables de méfaits, d'actes de terrorisme dont ont été victimes aussi bien des Européens que des Arabes.

Il n'est pas douteux non plus que des pressions allant jusqu'à la menace de mort ont obligé musulmans et Européens à verser des fonds aux Algériens en rébellion.

Il est évidemment difficile d'avoir à cet égard des preuves certaines, mais chacun connaît dans son entourage une ou plusieurs personnes victimes d'attentats bénins, qui sont en paix depuis que leur versement est fait.

Il est de notoriété publique que certains grands domaines n'ont jamais subi aucune déprédation, ni dans leur matériel, ni dans leurs récoltes, ni dans leur personnel, européen ou musulman.

Alors que des autobus sont fréquemment arrêtés et incendiés — après que les voyageurs aient été mis en sûreté sur le bord de la route — on cite des sociétés de transport dont aucun véhicule n'a été inquiété et l'une d'elles a pour propriétaire — dit-on — l'un des plus grands noms de l'Armée française.

Il n'est pas étonnant que l'Administration française cherche à savoir qui, volontairement ou non, verse sa contribution à ceux qui ont pris les armes.

Mais elle emploie souvent, pour y parvenir, des procédés qui, de tout temps, ont été flétris par tous ceux qui ont le souci de la dignité morale.

On arrête au hasard, je veux dire sur dénonciation, et sans se soucier de la moralité du dénonciateur, des gens que l'on « interroge » pendant plusieurs jours, souvent pendant plusieurs semaines. Certains sont relâchés, mais pas tous.

Entre certains autres, je veux citer un exemple, particulièrement odieux, mais authentique.

Au cours d'une vérification opérée dans un douar de la Mitidja une centaine d'Arabes ont été retenus dans une petite localité. Sur le témoignage d'un colon qui s'est porté garant de leur loyalisme, il a été

décidé qu'une douzaine d'entre eux seraient libérés.

Le lendemain, on a retrouvé leurs cadavres sur les bas-côtés de la route qui conduit à leur douar.

Après de difficiles démarches, les officiers jugés responsables du massacre ont été sanctionnés.

Et peu de temps après, la ferme du colon a été incendiée sans que nul puisse dire par qui.

Lorsque les événements imposent à l'administration et à l'armée la nécessité de tout contrôler à tout instant, le mot de liberté se vide de tout son sens.

Il est rare qu'on puisse faire plus de dix kilomètres en auto dans la banlieue algéroise sans être soumis à un contrôle — papiers — objets transportés — avez-vous des crmes ?

On ne peut entrer dans aucun magasin, café, cinéma, bureau de poste, etc., sans être fouillé sommairement et sans être obligé de montrer ce qu'il y a dans quelque sac de dame ou de plage, serviette, cabas, etc., qu'on transporte.

Deux soldats contrôlent ce que vous transportez à la montée des trams, et vous interdisent de poser le moindre paquet sur le plancher. Ainsi, si vous êtes porteur d'une grenade ou d'une bombe, et si elle explose, vous sautez avec elle !

Que faire lorsque chacun soupçonne plus ou moins son voisin et lorsque l'administration veut, en dépit de tout, assurer l'ordre et la sécurité ?

D'où viennent les engins qui explosent un peu partout ?

Nul ne peut justifier la mort ou la mutilation de femmes ou d'enfants dont le seul crime est de se trouver à proximité d'un lieu d'explosion.

Mais nul ne peut davantage justifier les méthodes répressives aveugles. Elles frappent durement les Arabes, mais les Européens n'en sont pas à l'abri.

Je citerai, entre autres exemples, celui, authentique, d'un commerçant connu des environs d'Alger qui a dû subir pendant une vingtaine de jours, et à l'insu de sa famille et de ses amis, dans une petite localité éloignée, un interrogatoire « poussé ».

Il a cru pouvoir se faire rendre justice en alertant les autorités — y compris les plus hautes — sur les procédés dont il a été victime.

Le résultat est qu'il est jugé comme dangereux, propagateur de fausses nouvelles, et qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Nul ne peut dire, hélas ! quand s'arrêtera cette folie collective.

On aimerait que le F.L.N., pour affirmer vis-à-vis de ses adversaires la dignité et la valeur des Arabes algériens, pour imposer le respect de l'égalité fondamentale des hommes sur le plan social, pour obtenir la réalité de l'exercice même des droits politiques pour tous, trouve d'autres moyens que celui qu'on lit dans la presse F.L.N. : « Insécurité permanente dans les villes ».

On aimerait que l'administration française en Algérie abandonne aux vieilles archives sa morgue irritante et provocatrice, et qu'elle applique avec la sérénité qui convient les principes de justice qui font l'honneur des peuples civilisés — même et surtout, dans les cas les plus tragiques.

On aimerait qu'un gouvernement compréhensif et progressiste comme aurait pu l'être le précédent se rende compte de l'absolue nécessité de faire faire une administration équitable par d'autres hommes que ceux qui, leur vie durant, ont donné l'exemple du mépris.

Ces souhaits sont-ils donc tellement hors de circonstance ? N'y a-t-il vraiment pas d'autre alternative que l'extermination ?

Je ne puis indiquer de solution susceptible d'être mise en œuvre, soit par le F.L.N., soit par le M.N.A.

Mais il n'est pas possible d'ignorer les causes du durcissement français — et les connaissant, de tenter d'y porter remède.

Toute la politique française en Algérie, comme partout ailleurs, résulte des débats parlementaires.

Le gouverneur général et toute son administration, qu'il soit ministre ou non, dépend étroitement du gouvernement, c'est-à-dire de la majorité parlementaire qui permet au gouvernement d'exister.

Or l'Assemblée nationale, avec sa poussière de groupes, n'a pas de majorité.

Qu'il y ait ou non un groupement, une coalition, une alliance, ou un rassemblement, à gauche ou à droite, il ne pourra exercer durablement le pouvoir que s'il dispose des voix du centre.

Et, dans le parlement actuel, les voix du centre sont pratiquement sous le contrôle très étroit des fédéraux d'Algérie.

Il n'est donc pas vraisemblable de penser qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse faire en Algérie une politique autre que celle des ultras d'Algérie.

Il faudrait pour cela bouleverser profondément la structure de la représentation des partis politiques à l'Assemblée nationale.

Les ultras d'Algérie sont-ils conscients du gouffre vers lequel ils nous entraînent ? Se rendent-ils compte de l'ignominie qui rejaillira sur la France quand sera terminée, de quelque façon que ce soit, l'aventure algérienne ?

Je ne le pense pas.

Je les crois persuadés qu'ils viendront à bout des Algériens par la force. Ils croient sincèrement que les Arabes s'inclinent volontiers devant le plus fort et ils ont le sentiment de leur force.

Aussi faut-il prévoir, toutes choses égales d'ailleurs, que le drame algérien se prolongera, vraisemblablement en s'aggravant, pendant encore quelque deux ou trois ans.

NOCHAN.

Lettre du Maroc

La situation, ici ?

Les Marocains se débrouillent, dans l'ensemble. Il est vrai qu'ils n'ont pas encore connu de difficultés...

Les Français leur sont étonnamment soumis. Si vous entendez parler de sabotage, ce n'est pas vrai. L'attitude très générale est le léchage de pieds.

La sagesse, pour les Marocains, une fois qu'ils avaient pris le pouvoir c'était de très peu toucher à ce qui existait, et qui marchait. Dans une large mesure, ils l'ont compris.

La logique du « nationalisme » leur a cependant fait faire quelques gaffes. Par exemples, pour les fonctionnaires.

La logique du nationalisme est que seuls les nationaux soient fonctionnaires de l'Etat national, les non-nationaux ne pouvant être employés qu'à titre précaire. Dans le cas où il n'y a personne pour remplacer les non-nationaux en fonction, cette logique devient fâcheuse. Les Français, ex-fonctionnaires, à qui on présente des « contrats » sentent la précarité de la situation et, dans une assez large mesure, ils ne signeront pas. Le Maroc va se trouver dans l'obligation de faire très vite un changement de personnel qui aurait dû se faire en 15 ans.

Quant aux fonctionnaires français, il y gagnent. Un grand nombre, en effet, étaient des cadres chérifiens, c'est-à-dire n'avaient aucune possibilité d'être nommés en métropole, même s'ils le désiraient fortement. Maintenant, cette anomalie a disparu.

Au point de vue syndical, il y avait un danger : que les militants syndicaux nationaux se conduisent en nationalistes plus qu'en syndicalistes, que l'U.M.T. devienne un organe de l'Etat plutôt que l'organe de la classe ouvrière. Le danger n'a pas été évité. Le prix de la vie monte, l'U.M.T. freine la revendication.

LE MGREBIN.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

UNE MOTION DE « L'UNION DES SYNDICALISTES » POUR LE CONGRES DES INSTITUTEURS

Le congrès du Syndicat national des instituteurs se sera tenu au moment où paraîtra ce numéro de la « R.P. ». Il en sera rendu compte. Mais nous tenons à faire connaître une motion d'orientation venue de la base, du XIII^e arrondissement de Paris où, nous l'avons dit, des jeunes camarades ont battu en brèche une forteresse stalinienne, sur des positions voisines des nôtres et sous notre titre.

Les camarades rédacteurs de cette motion se défendent de vouloir créer une tendance nouvelle et de faire un travail de diviseurs. Ils veulent seulement faire entendre un son de cloche nouveau et s'attaquer au cancer stalinien sur des bases syndicalistes. Ils ont recueilli 50 voix dans le XIII^e arrondissement, soit le tiers des votants. Leur motion s'est répercutée dans les V^e et XIV^e arrondissements. A partir de là, nous ne savons plus quel a été son destin, mais nous vous tiendrons au courant. Voici le texte de la motion :

Pour la renaissance du syndicalisme

Les camarades soussignés se sont donné pour tâche de briser le cercle traditionnel des tendances qui ne correspond plus à la réalité et de provoquer le regroupement des syndicalistes, quelle que soit leur ancienne appartenance.

Nous avons réussi dans le 13^e arrondissement de Paris et nous espérons avoir donné le signal d'un mouvement qui s'étendra.

Nous nous refusons donc au choix imposé entre les trois motions traditionnelles. Aucune d'ailleurs ne nous donne entièrement satisfaction.

Nous n'avons rien à redire à l'exposé doctrinal de la motion majoritaire qui rappelle justement et opportunément les garanties d'une vie syndicale saine, mais une activité syndicale se juge aussi par la pratique et, comme notre motion engage surtout l'avenir, nous voudrions une orientation plus ferme et plus décidée dans tous les domaines de l'action.

Nous aurions pu signer la motion de « l'Ecole Emancipée », tendance qui représente parmi nous un aspect du syndicalisme révolutionnaire et qui ne manque pas de titres à notre sympathie, mais la structure actuelle de cette tendance ne permet pas le regroupement des forces que nous souhaitons.

Les camarades communistes présentent une motion dite « des Bouches-du-Rhône », mais, nous le disons tout net, l'amour de l'indépendance qu'ils y affirment et les bonnes intentions dont cette motion est parée ne nous inspirent pas confiance. Là aussi, les faits ont parlé et ils parleront encore. Les signataires de cette motion ne sont pas libres ; ils ne savent pas ce qu'ils défendront demain. Il ne serait pas très difficile de trouver dans leurs motions passées des affirmations qui seraient insoutenables par eux-mêmes aujourd'hui. La révolution hongroise d'octobre 1956 a malheureusement accentué entre eux et les syndicalistes une ligne de démarcation qui n'est pas qu'idéologique.

Nous n'entendons pas présenter, dans cette motion, un « catalogue » de toutes les revendications syndicales, mais nous voulons souligner, sur chaque point du programme, ce qui nous paraît essentiel.

Action corporative. — Il faut parvenir, effectivement et rapidement, à une augmentation substantielle du traitement de début, en luttant certainement contre tout déclassement de notre fonction, mais en mettant en avant aussi la revalorisation nécessaire. L'excessive politique de hiérarchisation qui accompagne l'étatisme et la bureaucratiation, ne favorise pas cette revendication principale en même temps qu'elle conduit à d'inefficaces et torueux combats de catégories.

L'accélération de l'avancement doit également être mise en avant comme revendication urgente et constituer un des objectifs immédiats de notre lutte corporative.

Mais l'amélioration du traitement n'est pas le seul problème. Il y a aussi et peut-être avant tout la modification radicale de nos conditions de travail :

a) adaptation des locaux et du matériel aux nécessités pédagogiques de l'école moderne ;

b) limitation à dix du nombre de classes par école ;

c) limitation à 25 du nombre d'élèves par classe. Nous sommes fermement partisans, devant le refus systématique de satisfaire ces revendications qui conditionnent notre tâche quotidienne, d'introduire l'action directe sur le lieu même du travail, avec l'appui des parents, en refusant le travail malsain, improductif et contraire à la santé et à l'éducation des enfants. Ces formes d'action à étudier et à faire connaître auraient peut-être plus d'effet que des grèves de 24 heures renouvelées dans l'indifférence générale et qui font seulement faire quelque économie au ministre des Finances.

Réforme de l'enseignement. — Elle peut et elle doit commencer par cette première étape, mais décisive : suppression des classes de sixième et de cinquième (et par conséquent des examens d'entrée) et leur remplacement par deux années obligatoires d'orientation où collaboreraient instituteurs, professeurs spécialisés, psychologues et orienteurs, et ceci dans tous les établissements publics où existent actuellement des sixièmes et des cinquièmes. C'est le préliminaire nécessaire à une démocratisation réelle de l'enseignement.

Défense de la laïcité. — Dans ce domaine, le bilan est nul depuis les élections « laïques » de janvier 1956. Ne serait-ce pas parce qu'elle a été seulement tournée vers le parlement, les partis utilisant « la défense laïque » comme plateforme électorale ou s'en servant les uns contre les autres dans leurs surenchères réciproques ? La défense de l'école laïque doit être portée dans le public par une campagne permanente dirigée par notre syndicat, en dehors de toute politique, par des arguments objectifs touchant les nombreux parents croyants qui nous envoient leurs enfants et qui en sont satisfaits. La défense laïque est une bataille syndicale menée en pleine indépendance et destinée à toucher le grand public. Ses effets sur le plan parlementaire n'en seront que plus efficaces.

Nous rappelons aussi que la défense laïque ne comporte pas seulement la défense contre les visées des églises, mais aussi contre l'envahissement des idéologies d'état, l'emprise des partis et des systèmes dits « progressistes ».

Contre la guerre d'Algérie. — Notre syndicat s'est honoré en prenant sur cette question déterminante une position indépendante et libérale. Il convient de lui donner plus de netteté et, surtout, de la porter davantage dans la masse populaire.

Les signataires de cette motion sont libres par rapport aux organisations nationalistes algériennes, mais ils sont profondément convaincus de ce fait que le mouvement de libération des peuples colonisés et opprimés est irréversible. C'est la faute des colonialistes français et de tous les gouvernements qui se sont succédés en France depuis la fin de la deuxième guerre mondiale s'il se présente en Algérie sous cet aspect impitoyable. Le dernier gouvernement n'a fait qu'accroître le pourrissement de la situation.

Si aucun privilège ne peut être défendu en Algérie, les droits de tout habitant de fait (des droits égaux) doivent évidemment être garantis. La guerre actuelle, si elle se poursuivait, n'aboutirait qu'à leur suppression.

Nous ne pouvons, dans le cadre de cette motion, développer notre position sur le drame algérien. Nous dirons simplement que nous sommes :

— pour un cessez-le-feu non pas offert, mais négocié, et négocié ouvertement et publiquement, même au besoin en demandant l'intervention de l'O.N.U. si la situation ne permet plus la négociation bilatérale qui aurait hautement notre préférence ;

— contre la terreur employée des deux côtés ;

— pour la libération des détenus des camps d'internement, pour la libération des détenus politiques.

et, en premier lieu, de Messali Hadj, le dirigeant incorruptible et inébranlable du Mouvement national algérien, qui n'a manifestement trempé dans aucun terrorisme, et dont les conditions de détention ont été stupéfiamment aggravées par le gouvernement dit « socialiste » ;

— pour la reconnaissance de la vocation du peuple algérien à l'indépendance ;

— pour un condominium unissant la France, l'Algérie libre, la Tunisie et le Maroc pour une exploitation des richesses économiques de l'Afrique du Nord.

Unité syndicale et unité d'action. — Nous considérons que la centrale syndicale unique est la situation « normale » au mouvement syndical. Mais cette situation suppose un certain nombre de conditions qui ont été rappelées dans la motion Bonisse-Vahere au congrès de 1948 de notre organisation. Nous n'oublions pas que l'absence de ces conditions explique la scission de 1947. Dans la lutte pour l'unité syndicale (une unité vraie), le syndicat des instituteurs a sa place à l'avant-garde. C'est dans cet esprit que nous saluons l'initiative des camarades Forestier, Lapeyre et Pastré.

En attendant, nous sommes pour l'unité d'action pourvu qu'elle se fasse sur une revendication ou quelques revendications bien déterminées et que toutes les garanties soient réunies pour qu'elle serve exclusivement l'intérêt des travailleurs.

Liaison avec le mouvement ouvrier dans tous les pays, pour une nouvelle Internationale ouvrière !

C'est cet intérêt exclusif des travailleurs qui nous pousse à soutenir tous les mouvements de révolte qui se produisent partout contre le capitalisme traditionnel et contre le capitalisme d'Etat. C'est pourquoi nous avons été solidaires du soulèvement populaire hongrois où nous avons retrouvé les revendications d'indépendance, d'autonomie ouvrière, de lutte contre la hiérarchisation excessive qui sont à la base de tout le mouvement syndical.

Au récent congrès de la C.G.T., le président Marcel Paul exprimait « bienvenue et admiration aux représentants des peuples qui ont mis fin au système anachronique patronat-salariat ». Mais il y a d'autres systèmes d'exploitation. Quel est celui des travailleurs de la Régie Renault par exemple ? Il y a aussi le système Etat-salariat.

C'est pour défendre dans toutes les conditions notre niveau et notre genre de vie, ainsi que ceux de toute la classe ouvrière que nous croyons possible et nécessaire l'union des syndicalistes. Il faut rendre « anachronique », non seulement un système d'exploitation, mais tout système d'exploitation de l'homme par l'homme à l'âge de l'atome et de l'automatisme.

DANS LA LOIRE

Nos camarades du Groupe unitaire démocratique (Union des syndicalistes) se sont unis aux camarades de la « Majorité nationale » pour mettre en minorité la motion Fournial. Mais ils ont apporté une contribution utile aux discussions sur le renouveau de l'internationalisme prolétarien et sur les conditions de l'unité syndicale. Nous tenons à mettre sous les yeux des lecteurs de la « R.P. » la motion spéciale qu'ils ont réussi à faire voter à l'unanimité dans la section de la Loire :

Pour une zone sans armée d'occupation en Europe

Le Congrès du S.N.I. rappelle à l'opinion publique les principes directeurs retenus par les précédents congrès à propos de la situation internationale et du maintien de la paix dans le monde :

— Instauration de la paix par la négociation et renoncement à la politique des coups de force ;

— Coopération internationale et non compétition économique conduisant inéluctablement à la vassalisation de certains pays sous-évolus ou dépendants et aboutissant à un colonialisme économique aussi dur et aussi exigeant que le colonialisme traditionnel ;

— Libre circulation des idées et des hommes constituant les bases essentielles d'une compréhension internationale. Institution d'une morale internationale valable pour tous les blocs d'Etats ;

— Engagement dans la voie du désarmement simultané, progressif et contrôlé, et dans cette voie du désarmement, retrait simultané et contrôlé des troupes d'occupation de leurs actuelles lignes de démarcation en Europe en particulier, comme l'ont

réclamé les organisations syndicales ouvrières, des mouvements démocratiques et même des représentants des gouvernements américains et soviétiques et comme le souhaitent incontestablement les populations des pays occupés pour des fins stratégiques ou politiques par une armée étrangère visible ou camouflée.

Le congrès rappelle à ce propos à l'opinion publique la déclaration de Chepilov à l'O.N.U., le 22 novembre 1956 : « Nous disons aux chefs des puissances occidentales, aussitôt que vous aurez liquidé vos bases militaires, aériennes et navales en territoires étrangers, nous retirerons aussi nos troupes des pays où elles sont stationnées en vertu du traité de Varsovie. »

D'accord avec la formule de notre secrétaire général Denis Forestier, voyant dans cette proposition russe une lueur d'espoir, le congrès du S.N.I. préconise l'organisation effective d'une vaste campagne d'opinion syndicaliste et sociale visant à populariser une mise en application pratique de la formule proposée par l'Etat soviétique sous forme de retrait simultané et contrôlé des troupes d'occupation de part et d'autre de leurs actuelles lignes de séparation.

Cette réconciliation réciproque des traités militaires relatifs aux occupations de territoires européens marquerait une détente entre les blocs opposés, un progrès des tendances pacifistes dans le monde et une première prise en considération du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le succès d'une telle campagne auprès des gouvernements et de l'O.N.U. ouvrirait également de nouvelles possibilités à l'internationalisme prolétarien traditionnel auquel le Congrès du Syndicat national des instituteurs s'honore de donner par ailleurs une large place dans ses débats et ses préoccupations.

UNE CONFERENCE SUR LA CONDITION DES TRAVAILLEURS DU LIVRE EN RUSSIE

Le Groupe d'études et de discussion syndicales du Syndicat des correcteurs (C.G.T.) avait donné la parole, le 29 juin dernier, au camarade Jacques Maugars, secrétaire adjoint de la Chambre syndicale typographique parisienne, membre du Comité fédéral, qui vient de faire partie d'une délégation syndicale du Livre (C.G.T.) en Russie.

Sur la base des données très minutieuses qu'il a recueillies, le rapporteur s'est livré à une étude scrupuleuse des conditions des ouvriers de la Presse et du Livre en Russie : salaire au rendement avec des normes dépassant le double de celles qui sont prévues conventionnellement en France (4.500 signes à l'heure ici, 90.000 signes pour une journée de 8 heures en Russie) ; travaux très durs exécutés par les femmes ; pouvoir d'achat difficile à évaluer, en raison des disparités de prix, mais que le camarade Maugars a cru pouvoir chiffrer, pour une catégorie où se trouverait en France le conducteur-rotor, à quelque 35.000 ou 40.000 francs mensuels ; organisation syndicale d'un genre « spécial », puisque liée à l'Etat et à l'exécution du Plan, et « noyant » les 130.000 travailleurs du Livre dans le vaste syndicat de la culture aux contours flous, groupant plus d'un million de travailleurs divers.

Ce dernier point a retenu beaucoup l'attention des camarades qui ont participé ensuite à la discussion, en raison de ce que pourrait représenter alors une « internationale » avec de tels « syndicats ». Tous les camarades, en demandant au conférencier des précisions supplémentaires, ont rendu hommage à l'intérêt et à l'objectivité de son exposé. Avec lui, ils sont tombés d'accord sur l'utilité d'une préparation de telles délégations, dressant à l'avance des séries de questions à poser et à éclaircir.

Nous avons reconnu, dans l'assistance, plusieurs camarades de « l'Union des syndicalistes ». Il y a à la base et tous les éléments d'un Cercle du Livre. Au fond, le groupe fonctionne comme tel et cela nous suffit. Qu'il pense seulement à regarder ce qui se passe un peu dans les autres corporations.

Liaisons internationales de l'« Union des syndicalistes ». — Les vacances vont être mises à profit pour rencontrer des camarades espagnols, hollandais-suédois, allemands et latino-américains travaillant sur des bases voisines des nôtres. Nous vous rendrons compte des résultats de ces conversations que le camarade Louis Mercier a été chargé de mener en notre nom. — R. G.

Le premier Congrès en France de l'Union des Syndicats Algériens

Le Congrès s'est tenu les 28, 29 et 30 juin, à la salle des Horticulteurs à Paris. Je dirai tout à l'heure comment il s'est tenu et je rendrai compte des deux séances auxquelles j'ai assisté. Mais je dois d'abord souligner le fait qu'il s'est tenu, et cela dans des conditions normales, précédé d'une conférence de presse du secrétaire général de l'U.S.T.A., Ahmed Bekkhat. Le fait lui-même prêterait certainement à divers commentaires. Je m'attendais personnellement à ce que ces assises fussent interdites. Qu'on ne m'oppose pas qu'il s'agit d'un congrès d'associations syndicales régulièrement déclarées ! Le gouvernement nous a habitués à bien d'autres arbitrages et nous en verrons bien d'autres. Au surplus, l'U.S.T.A. proclame hautement sa solidarité pleine et entière avec la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. La grande presse a imprimé que l'U.S.T.A. était une organisation messaliste ou, au moins, sous l'influence du M.N.A. Les dirigeants de l'Union affirment leur indépendance à l'égard de toutes les formations politiques, et ce n'est certainement pas qu'une affirmation. Il est néanmoins hors de doute que ce sont des militants du M.N.A. qui ont créé l'U.S.T.A. et qui l'animent aujourd'hui.

Je ne suis pas dans le secret des dieux et je ne tiens pas à y être, mais le fait que le congrès de la Fédération de France de l'Union des Syndicats de Travailleurs Algériens ait pu se tenir dans des conditions légales me paraît avoir une signification favorable et de bon augure. Si je me trompe, je le regretterai.

LE PROJET DE RAPPORT MORAL

Il traite, dans une première partie de la situation économique et sociale en Algérie. « Si l'Algérie est partie intégrante de l'humanité de la faim, c'est parce qu'elle se trouve être une terre colonisée ». Le rapport retrace les étapes de l'expropriation et de l'accaparement des bonnes terres par l'Etat français au service des gros colons. Il montre la signification et les conséquences de l'envahissement de la terre algérienne par le vignoble : « La culture de la vigne n'a aucune utilité économique, bien au contraire, elle est nuisible dans la mesure où elle retire à la production vivrière des dizaines de millions d'hectares de terres parmi les meilleures. La lutte contre la prépondérance absolue de la « féodalité viticole », c'est-à-dire la réforme agraire au profit des fellahs, n'est donc en rien dirigée contre le petit propriétaire, lui-même dépendant. »

Il s'appuie sur un rapport de M. Barthe à la commission parlementaire du 27 juin 1933 :

« Dans la métropole, 131 sociétés ont produit en 1932 moins de 250.000 hectolitres. En Algérie, 113 sociétés seulement ont jeté sur le marché 2.087.000 hectolitres. Dans la métropole, les viticulteurs produisant moins de 300 hectolitres détiennent 64 % de la production totale, alors qu'en Algérie, les petits vigneronniers n'en détiennent que 27 %, et que 757 gros producteurs récoltent à eux seuls plus de 50 % de la récolte totale. »

De cette situation, le rapport n'a pas de mal à déduire le sort misérable du paysan algérien et celui du prolétariat algérien qui en est issu : « Chassées par la misère d'une terre qui ne peut subvenir à leurs besoins, 700.000 familles rurales, soit près de 4 millions d'Algériens, ont afflué dans les villes. »

LE ROLE DES DIRIGEANTS DE LA C.G.T. EN 1942 ET DEPUIS

Les rédacteurs du rapport s'étendent maintenant

sur le syndicalisme en Algérie et sur le travail de la C.G.T. à laquelle, depuis 1936, les ouvriers algériens adhèrent volontiers. Ils insistent surtout sur ce qui s'est passé à partir de 1942, quand, après le débarquement des alliés, des membres du bureau confédéral participèrent au gouvernement provisoire :

« Que firent les dirigeants de la C.G.T. ?

« Ils avaient, entre autres moyens de pression sur les autorités, la priorité de distribution des rations de force aux ouvriers, des bleus de chauffe, des vêtements de travail, des rations supplémentaires de ravitaillement, ainsi que les moyens de contrôle des ouvriers sur les chantiers, dans les entreprises et sur les autres lieux de travail. »

Nous voyons en effet, d'une façon extrêmement nette et sensible, comment les bureaucrates communistes de la C.G.T. durent faire usage de moyens aussi étendus.

« La guerre continuait. La main-d'œuvre faisant défaut, la C.G.T. recrutait ou plutôt imposait aux Algériens d'aller travailler pour les colons, avec un salaire de misère. Il suffisait au colon de s'adresser au local de la C.G.T. pour avoir le nombre d'ouvriers qui lui manquait. »

Le rapport conclut sur ce point en disant que la C.G.T. s'opposait au mouvement d'émancipation nationale et il dénonce sa participation à la répression du soulèvement du Constantinois, en 1945, où 45.000 Algériens tombèrent.

Les rapporteurs veulent aussi montrer comment les faits imposèrent la création d'une centrale syndicale indépendante, mais ils font malgré tout la preuve qu'ils luttèrent, pendant toute cette période d'adhésion à la C.G.T., et ils énumèrent les mouvements de grève qui ont été menés en 1947, 48 et 49, avec leur durée et les résultats obtenus.

C'est le 16 février 1956 que furent déposés à Alger les statuts de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens.

L'U.S.T.A. EN FRANCE

Toute la dernière partie du rapport est consacrée à l'activité de la Fédération de France de l'U.S.T.A. sans cesse troublée par la répression (le fondateur de la fédération, Abderrahmane Bensid, est encore actuellement détenu à la Santé).

Le rapport se livre à une étude très poussée concernant l'effectif des travailleurs algériens en France, leur répartition entre les différentes branches industrielles et leurs conditions de travail.

Le cas le plus typique de discriminations sur lequel il insiste (et qui reviendra souvent dans les interventions du congrès) est celui des allocations familiales et de certaines prestations de la sécurité sociale pour lesquelles, avec des cotisations égales, les ouvriers algériens ne bénéficient pas des mêmes avantages que leurs camarades français.

« Une émigration forte de 400.000 hommes environ. Une discrimination évidente que ce rapport prouve éloquemment. Une carence certaine des organisations syndicales françaises que démontrent les différences de niveau de vie des travailleurs algériens par rapport à leurs collègues français. Voilà ce qui a justifié pour nous la création de la Fédération de France de l'U.S.T.A. »

« ... Ses objectifs, contrairement aux absurdes accusations calomnieuses, ne sont en rien racistes. Le travailleur algérien souffre depuis trop longtemps du racisme pour être infecté par cette maladie du colonialisme. »

« Nos frères de travail, les ouvriers français, dans les usines, n'ont manifesté aucune hostilité

devant la création des sections de l'U.S.T.A. Seuls les dirigeants cégétistes ont montré une hargne et une haine qui ne nous étonnent pas... »

Le rapport se termine par une affirmation d'indépendance, d'autonomie et d'unité du mouvement syndical.

LE CONGRES DE PARIS

Il eût été souhaitable qu'un plus grand nombre de militants français assistent à ce congrès. Comment n'auraient-ils pas été frappés, comme nous-mêmes, par cette impression d'ordre, de discipline, de calme de modération et de fraternité qui se dégageait de cette assemblée ? Comment son caractère spécifiquement prolétarien ne les aurait-il pas touchés ? Il y avait de la passion certes, mais une passion contenue, peut-être un peu trop à mon gré. Je veux dire que ce que je pourrais peut-être reprocher au congrès, c'est une certaine retenue de la spontanéité, dans le désir évident des organisateurs de dégager une impression d'ordre et de calme. Mais les petits bourgeois racistes français auraient pu en prendre des leçons ; je crois plutôt qu'ils en auraient été abasourdis, peut-être effrayés, et enragés davantage. On n'aime pas être convaincu que la supériorité à laquelle on croyait bêtement n'existe pas.

J'y ai compté quelque trois cents délégués, jeunes pour la plupart, représentant beaucoup de régions, mais principalement le Nord, l'Est et la région parisienne.

Les orateurs s'étaient astreints à parler en français, c'est-à-dire le plus souvent à lire leur papier écrit en français. Une certaine monotonie en résultait. Surtout que ces camarades qui ont fait leurs premières armes dans la C.G.T. « colonisée » n'y ont pas pris toujours de bonnes habitudes : je fais allusion en particulier à celle qui consiste à terminer tout exposé par des vivats et des formules incantatoires. Il serait surprenant que les défauts, les tares du mouvement français, les usages importés qui le défigurent, ne transparaisent pas un tant soit peu dans ces assises où la bonne volonté, la sincérité et le sérieux sont évidents.

Parmi les interventions que j'ai entendues, je signalerai celle du délégué d'Hagondange qui parla de la question du Sahara d'où il est originaire. Dans la mesure où je l'ai bien compris, il m'a semblé que son patriotisme avait quelque chose d'excessif ; je le lui dit très cordialement. Une ouvrière algérienne de Roubaix fut saluée par le congrès debout et s'exprima très nettement sur l'égalité des droits de la femme (il y avait d'ailleurs une demi-douzaine de femmes parmi les délégués). J'ai entendu plusieurs délégués des sections de la région parisienne, en particulier celui de Colombes qui insista sur la situation des jeunes travailleurs algériens en France. Je signale aussi l'intervention d'un délégué de la métallurgie de Saint-Chamond (Loire), ex-adhérent de la C.G.T.

Je m'étendrai surtout sur les deux interventions du secrétaire de l'Union territoriale du Pas-de-Calais et du Nord. Pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il apparaît nettement que c'est dans cette région que l'U.S.T.A. possède ses forces principales. Ensuite parce que ce camarade, dont la culture syndicale est éclatante, semble avoir dans l'organisation une autorité justifiée. Enfin parce que je crois que c'est lui qui a exprimé le plus clairement la « doctrine » de l'organisation.

Il a d'abord dressé un tableau impressionnant des forces syndicales algériennes dans sa région : sections d'usines et unions locales. Il a montré la part que l'U.S.T.A. prend dans les élections de délégués et des comités d'entreprise, malgré l'hostilité déclarée de certains responsables syndicaux français, plus particulièrement cégétistes.

L'orateur approuve la première partie du rapport moral qui concerne la situation économique et sociale, mais il constate des lacunes dans la seconde partie : nécessité d'un programme pour les jeunes, pour les femmes et les vieux travailleurs algériens ; négligence dans l'aide aux sections et la formation des cadres.

Sa deuxième intervention (celle du samedi matin 29 juin) s'adressait plus particulièrement aux camarades français. Il n'a pas celé les malentendus qui subsistent. S'il reproche à la C.G.T. sa tutelle paternaliste et ses tentatives d'endoctrinement et « d'utilisation », il déclare aussi que les autres centrales n'ont rien compris aux problèmes essentiels des travailleurs algériens. La création de l'U.S.T.A. a été justifiée par la carence ou l'incompréhension des organisations françaises.

Il dénonce l'A.G.T.A. (Association générale des travailleurs algériens) qui permet la double affiliation avec la C.G.T., comme une organisation totalement d'obédience communiste. Il dénonce aussi les grèves politiques de la C.G.T. mais il a, à ce propos, une formule qui mériterait assurément discussion : « Toute action syndicale n'est efficace que si elle a une suite politique ». Il conclut par l'expression de la volonté des travailleurs algériens de lutter « au coude à coude avec la classe ouvrière française ».

Ce compte rendu succint traduit mal l'excellente impression que j'ai retirée de ces débats. Cette opinion favorable ne va pas, on s'en doute, sans quelques réserves. Je pense que les camarades de l'U.S.T.A. eux-mêmes ne comprendraient pas qu'il en allât autrement.

L'existence même de l'U.S.T.A., si elle ne traduit pas — et les camarades s'en défendent hautement — un sentiment nationaliste, est un reproche vivant aux organisations syndicales françaises. Ce n'est pas ici qu'on s'étonnera que, pour des raisons diverses, parmi lesquelles le nationalisme tient aussi une bonne place, elles n'ont pas su rassembler, défendre et conserver les ouvriers algériens en France. Mais la place de ces derniers était naturellement dans les syndicats français. La nationalité et la race n'ont rien à voir dans l'affiliation syndicale.

Je comprends qu'entre la théorie et la réalité, des différences aient pu justifier la formation de l'U.S.T.A. Je voudrais cependant que la séparation organique ne signifie pas scission définitive et éloignement toujours plus grand. Pourquoi, par exemple, dans notre « Union des Syndicalistes » ne verrions-nous pas des camarades de l'U.S.T.A. ?

Nous admettons fort bien que l'émancipation nationale ait pour nos camarades une importance primordiale et qu'ils y subordonnent, pour le moment, pas mal d'autres problèmes. Mais cela n'exclut pas, au contraire la lucidité. Cela ne saurait justifier un patriotisme puéril et qui ne serait que l'image symétrique du patriotisme des petits-bourgeois français. Je n'ai pas décelé semblable sentiment chez les dirigeants de l'U.S.T.A. Je ne suis pas sûr qu'il n'existe pas chez certains de leurs adhérents (bien moins en tout cas que dans le cœur de beaucoup de syndiqués français que nous côtoyons). N'ai-je pas cru découvrir quelque sentiment « anti-tunisien » ?

La libération du joug du colonialisme et l'indépendance nationale sont des étapes indispensables ; mais au bout, il y a l'internationalisme des travailleurs. J'aimerais que cela fût clair, non seulement dans l'esprit des dirigeants de l'U.S.T.A., mais pour tous ses membres. J'aimerais que cela fût dit dès maintenant et ma joie eût été sans mélange si je l'avais vu proclamer sur une des banderoles qui ornaient la salle du congrès.

R. GUILLORE.

Georges Meany répond à Khrouchtchev

On a donné quelque relief à l'apparition du nouveau dictateur russe sur l'écran de la télévision américaine.

Il n'est pas mauvais de connaître la réponse de Georges Meany, président de l'AFL-CIO, aux déclarations du Falstaff soviétique — au moins quant à la proposition de « neutralisation de l'Europe ».

Le chef communiste a essayé de donner l'impression que seule l'Union soviétique a pris des mesures constructives dans le domaine du désarmement. Il a cité la réduction de 1.800.000 hommes opérée sur les effectifs des forces armées soviétiques — mais il a refusé de jeter aucune lumière sur un secret bien gardé : les effectifs actuels de l'Armée rouge. Il a prétendu n'avoir pas les chiffres exacts sous la main ! Mais même après cette réduction de ses forces armées signalée par le Kremlin — qu'aucun étranger n'a d'ailleurs été autorisé à vérifier — la Russie soviétique possède toujours la machine militaire la plus puissante du monde. Khrouchtchev n'a pas mentionné non plus que cette réduction est la première que l'U.R.S.S. ait signalée depuis 1945. Au contraire, les puissances démocratiques ont procédé à une démobilisation à peu près totale après la guerre. Le monde libre n'a commencé à réarmer qu'après y avoir été forcé par les continuelles agressions militaires soviétiques, en particulier après la guerre de Corée.

La partie la plus sensationnelle de l'interview de Khrouchtchev a été son offre de retirer les troupes soviétiques d'Allemagne orientale et des pays satellites en échange du retrait des troupes américaines d'Europe. En faisant cette proposition, Khrouchtchev n'ignorait pas que les troupes américaines d'Europe forment l'épine dorsale de l'OTAN et que leur retour aux Etats-Unis équivaldrait à l'effondrement du système de défense collective de l'ouest. Lorsqu'un de ses interlocuteurs américains fit observer que cette proposition amènerait les Etats-Unis à se retirer à plus de 3.000 miles alors que les Russes, après leur évacuation, se trouveraient encore à deux heures de leur point de départ, il a écarté cet argument par un tour de passe-passe assez piteux. Il a comparé la distance entre New-York et l'Europe occidentale avec la distance entre Vladivostok et l'Europe orientale. Il a conclu en disant que « les distances sont à peu près les mêmes ». Or, ce qui importe, c'est de savoir non pas quelle est la plus grande distance mais quelle est la plus courte distance entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale et entre la Russie et l'Europe occidentale.

Malgré les dangers évidents qu'elle comporte, certaines personnes en Allemagne et dans les pays satellites, désireuses de se débarrasser de l'occupation militaire russe, pourraient avoir quelques illusions sur la proposition de Khrouchtchev. Lorsque les correspondants américains ont attiré l'attention de Khrouchtchev sur le fait que le retrait des troupes soviétiques d'Europe orientale pourrait amener la fin du régime communiste dans les pays satellites, il l'a nié avec hauteur. Il a poussé la démagogie jusqu'à affirmer que le régime Kadar lui-même pourrait se maintenir en Hongrie sans la présence de l'Armée rouge. Il n'a pas craint de s'écrier : « Essayons ! ».

Mais la Hongrie a déjà servi à cet essai. En octobre 1956, le peuple hongrois s'est révolté non seulement contre la domination soviétique mais aussi contre ses maîtres communistes. Cela lui a valu d'être écrasé par la puissance soviétique.

Après ce qui s'est passé en Hongrie l'automne dernier, il est impossible d'avoir aucune illusion sur l'énergie avec laquelle le Kremlin est résolu à maintenir son emprise sur les pays captifs. Khrouchtchev n'a pas proposé le retrait mutuel des troupes pour libérer les peuples asservis. Il l'a fait uniquement dans un but de propagande et pour pousser au retrait des troupes américaines qui se trouvent sur le sol européen. Ce retrait ne pourrait que rendre définitif l'asservissement des peuples captifs. Pour contrecarrer cette dangereuse manœuvre soviétique, l'ouest devrait exiger que Moscou applique au moins les dispositions de l'accord de Yalta relatives aux élections libres dans les pays satellites et accepte la réunification de l'Allemagne dans la liberté.

Sur l'écran, Khrouchtchev a utilisé le mot « paix » de façon assez libre et même trop libre. Mais il n'a pas parlé une seule fois de liberté au cours de son interview. Nous savons pourtant que, sans liberté, il ne peut y avoir aujourd'hui de véritable paix mondiale. L'histoire du turbulent après-guerre marqué par les brutales agressions et annexions soviétiques, confirme la validité de cet axiome. C'est pourquoi le monde libre doit souligner et renforcer le lien qui existe entre la paix et la liberté — surtout en présence de la nouvelle et hypocrite offensive de « paix » soviétique.

Le peuple américain sait ce que le communisme a fait au peuple russe. Nous connaissons la situation des peuples captifs d'Europe et de Chine continentale. Nous ne devons jamais oublier ce que Khrouchtchev, après avoir succédé à Staline, a fait au peuple hongrois épris de liberté. Aucun de nous ne doit entretenir le moindre doute sur ce que Moscou recherche avec sa dernière campagne pour une prétendue coexistence pacifique. Dans l'intérêt de nos enfants et de leurs enfants, qui viendront après nous, nous devons être toujours conscients de l'objectif fondamental du communisme : la domination complète du monde. Et ne l'oublions jamais : cet objectif fondamental ne peut être atteint que par la destruction totale de notre conception américaine d'une vie libre.

Georges MEANY.

(Déclaration radiodiffusée du 11-6-57.)

Qui peut dire que les deux grandes figures qui aujourd'hui se dressent aux deux bouts de l'horizon, la première à l'Orient, un pied sur Moscou et l'autre prêt à se poser sur Constantinople ; la seconde vers le couchant, à demi cachée encore par les immenses forêts du Nouveau-Monde, et dont les membres allongés s'étendent des bouches du Saint-Laurent à celles du Mississipi, qui peut dire que ces deux jeunes colosses qui se regardent d'un bord à l'autre de l'Atlantique, et se touchent sur les rivages de l'Océan Pacifique, ne se partageront pas bientôt la domination de l'Univers ?

Michel CHEVALIER.
(1834)

« L'homme ne vit pas seulement de pain »

de Vladimir Doudintsev (traduit du russe, chez Julliard)

Il n'est sans doute pas trop tard pour parler ici de ce roman promu à la célébrité et pour en recommander la lecture aux camarades. Ses avatars sont connus, le bruit qu'il a fait n'est pas apaisé et il peut être pris pour le premier fruit du début (ou du faux départ) de la libéralisation de la littérature en Russie.

Les critiques, que j'en ai lues, font, il me semble, un peu trop « la fine bouche ». Il ne convient pas de juger ce livre avec l'esprit d'un lecteur rassasié qui, de Louis-Ferdinand Céline à Albert Camus, a eu de quoi se mettre sous la dent. Il faut le prendre comme une première discordance dans cette musique fade dont il convenait de bercer le peuple, dans cette littérature « édifiante » qui devait surtout lui servir à rouler ses cigarettes (nous retrouvons dans le bouquin ces fameuses « pipes » de gros tabac roulées dans « la Pravda » !). Il faut le prendre comme un témoignage, une ouverture sur cette nouvelle « société » russe, sur les « nouveaux messieurs » du régime installé. A ce titre, il est plein d'intérêt. On voit d'ailleurs les efforts que fait l'auteur pour dire une partie de ce qu'il a sur le cœur — et il en a ! — sans casser trop de vitres et en se gardant le plus possible des « désagréments » qui adviennent justement au héros de son livre, l'inventeur Lopatkine.

C'est un sujet de patronage : ledit inventeur a sorti de sa cervelle une machine merveilleuse à couler les tuyaux métalliques, une machine qui doit contribuer au bien du peuple. Inutile de dire qu'il a tout le monde, ou à peu près, contre lui. Tous les gens en place freinent et sabotent son invention. Ce n'est pas original ; l'histoire de l'inventeur méconnu est de tous les temps et de tous les pays. En France, le type fait partie solidement de la mythologie populaire : le Français découvre, et « l'étranger » exploite l'invention repoussée chez nous. Il n'y aurait pas de quoi se passionner, en attendant le trompette final de Lopatkine, si ses aventures ne mettaient au premier plan les mœurs et le comportement d'une faune étonnante : celle des technocrates nantis, satisfaits et combinards, prudents et conformistes en diable, pour qui toute réussite technique se traduit par un galon de plus, ou une décoration supplémentaire, même et surtout par une voiture « Pobieda » et une villa à la campagne ! C'est si vrai que, lorsque le mérite de Lopatkine a été enfin reconnu, et qu'après lui avoir proprement cassé les pattes et l'avoir envoyé moisir dans un camp de Sibérie, il faut bien se résoudre à lui faire une place dans « la bonne compagnie », on est tout prêt à oublier tout le mal qu'on lui a fait et on lui reproche encore son mauvais caractère : « ...tu as tort, camarade Lopatkine. Buvons plutôt à notre réconciliation. Comme il se doit entre vieux amis. Il est temps de nous reposer, de soigner nos vieux os, de guérir nos blessures. Achete une Pobieda... une maison de campagne... » Soulignons, d'ailleurs, que ce n'est pas le thème parfait d'un roman de patronage : à la fin, le bon l'emporte sans doute, mais les méchants ne sont pas punis, les méchants restent en place, et le plus achevé d'entre eux, Drozdov (on dira maintenant : les Drozdov !) connaît même une nouvelle promotion !

Le plus drôle (ou le moins drôle) c'est que nous avons nos Drozdov ! Nous les reconnaissons aussitôt à des traits qui ne trompent pas : la même suffisance, la même auto-défense, le même manque de scrupules, la même ignorance des problèmes autres que les leurs. C'est la classe internationale des technocrates. Ils ne forment pas encore chez nous une caste aussi nettement tranchée et en état de symbiose, mais ils sont en bonne voie. En tout cas, dans les conditions russes, ils seraient déjà de taille à se faire « de jolies situations ».

Comment donc Lopatkine arrive-t-il non à les vaincre, mais à trouver enfin une place parmi eux ? A

vrai dire, il a de la chance. Une chance comme on n'en trouve que dans les livres. Il lui en faut beaucoup pour sortir de ce sinistre camp sibérien où les loups de la bureaucratie l'ont fait envoyer pour longtemps (un camp sur lequel l'auteur se hâte de jeter un voile pudique). Il a surtout la chance d'être aimé au moins par trois femmes (en l'occurrence, c'est une chance). Sur ces trois amoureuses, deux l'aiment vraiment pour lui-même, le veinard ! Au dix-neuvième siècle, on aurait dit qu'il était arrivé par les femmes. L'une prend sur ses maigres gains de pédagogie pour lui payer du papier à dessin ; l'autre vend un manteau de 22.000 roubles (le salaire de deux ans d'un ouvrier qualifié !) pour lui permettre de vivre en dehors de la production et de parfaire ses recherches. Quelle est donc cette privilégiée ? Ne cherchez pas : c'est la belle Nadia Drozdova, la propre femme du fameux directeur de combinat. Son passage d'un lit dans un autre est le grand symbole du livre, mais c'est une amoureuse émouvante. A un autre point de vue, je vous recommande le chapitre où Nadia, enceinte des œuvres de son directeur de mari, et prise d'un malaise, est emmenée à l'hôpital : en un clin d'œil, on vide une salle des patientes qui l'occupent, elles se retrouvent dans le couloir pour que la femme du directeur ait ses aises. « C'est une huile », disent les autres.

Le meilleur passage du livre est précisément le moment où Lopatkine est ainsi entretenu à Moscou par la belle Nadia. Il vit alors en association avec un vieux professeur touchant et farfelu, qui décide de l'heure où il faut commencer à se rédimier, à se mettre au « régime de l'inventeur » : pain et huile de poisson ! Ils tiennent le coup quand même, en anarchistes, dans cette capitale du Plan et de l'Ordre socialiste.

Mais, les ouvriers, là-dedans ? Ils n'apparaissent guère. Pourtant, quand on les entrevoit, ils sont bien sympathiques. C'est surtout Sianov, l'ajusteur, qui a une confiance sans borne dans Lopatkine et qui le nourrit tout un temps. Il le nourrit de pommes de terre qui semblent être l'aliment de base de la famille. Quand Nadia rend visite à Lopatkine dans la pauvre demeure de Sianov : « Il avait à côté de lui, sur un petit guéridon, une terrine remplie de pommes de terre épluchées qui fumaient et, sur un journal, une pincée de sel gris. » Et Sianov, qui sent « le tabac de paysan » mais qui n'a pas de complexe, dit à la femme de Drozdov : « Vous ne voulez pas goûter à nos pommes de terre ? Elles sont fameuses, aujourd'hui... »

Un dernier trait : Lopatkine vient de recevoir une lettre du ministère lui annonçant une décision favorable à son projet. Alors... « Le soir, dans la maisonnette des Sianov, pour fêter l'événement, oncle Piotr dénicha une bouteille de vodka de la steppe, jaune comme du pétrole. Il y avait une macédoine de légumes, magnifiques pour la saison, avec des concombres salés, du chou, des pommes de terre, assaisonnées de véritable huile de coton. Les amis burent, mangèrent, rirent à cœur joie. »

Camarade électeur communiste, que dirais-tu de ce festin pour la Première Communion de la fillette ?

En conclusion, je crois qu'il faut lire Doudintsev.

R. GUILLORE.

ENTRE NOUS

A parler franc, nous éprouvons quelque inquiétude au début de ce mois. Notre situation financière était assez critique et en revisant nos fiches d'abonnés, nous constatons des retards nombreux chez nos meilleurs amis. Etait-ce négligence, indifférence, ou abstention hostile ? La réponse, le soulagement, l'encouragement nous les trouvons dans la liste de souscriptions publiée dans ce numéro et dans le rythme des renouvellements.

Ce numéro de juillet-août était composé bien avant sa mise sous presse. Ce qui nous oblige à remettre au numéro de septembre : Une documentation sur le congrès du S. N. des Instituteurs fournie par l'équipe de la Loire ; Une étude sur les dernières délibérations syndicales due à un autre de la Loire, notre ami M. Chausse ; Des souvenirs d'un ancien du Bâtiment, par G. Duchêne.

SAMEDI 22. — A Marseille, les officiers mécaniciens ont repris le travail.

— Grève dans la métallurgie liégeoise (Belgique).

LUNDI 24. — Trois nouvelles condamnations à mort en Hongrie.

— Reprise du travail aux usines Kuhlmann à Paimboeuf.

MARDI 25. — Premier congrès des conseils ouvriers yougoslaves.

— En Belgique, 150.000 ouvriers en grève dans le bâtiment et la métallurgie.

— Les projets financiers du gouvernement sont approuvés par 251 voix contre 210 et 57 abstentions.

MERCREDI 26. — La Banque de France accorde 350 milliards à l'Etat et prête le tiers de son encaisse-or.

— Le Sénat adopte les projets financiers.

VENDREDI 28. — Congrès du parti socialiste à Toulouse.

— Comité exécutif du parti radical à Paris.

— Le Vieux-Destour tunisien se rallie à Bourguiba.

SAMEDI 29. — Note des Etats-Unis aux pays arabes.

— Congrès à Paris de l'Union Syndicale des travailleurs algériens.

— Nouvelles condamnations à mort en Hongrie.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE MAI 1957

RECETTES :		
Abonnements ordinaires	31.300	
Abonnements de soutien	10.000	
		41.300
Souscription	6.980	
Vente « R.P. »	5.100	
Vente « Chine »	400	
Vente « Hongrie ouvrière »	50	
Remboursement par l'Union des syndicalistes	3.820	
		57.850
En caisse à fin avril	64.462	
		122.112
DEPENSES :		
Impression et papier (« R.P. » de mars 1957) (deuxième et dernier versement)	50.000	
Frais d'expédition	8.930	
		58.930
En caisse à fin mai :		
Espèces	5.600	
Chèques postaux	57.582	
		63.182
		122.112

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

René Autuche (Haute-Loire) 3.000 ; Marcel Bavard (Côte d'Or) 2.000 ; Lucien Beaunée (Côte d'Or) 2.000 ; A. Bermon (Var) 2.000 ; Castets (Landes) 2.000 ; René Courdavault (Charente-Maritime) 3.500 ; Marcel Deleau (Gironde) 6.000 ; Mme Déhli (Landes) 2.000 ; E. Delusme (Seine) 2.000 ; Jules Desobry (Paris) 2.000 ; J. Fontaine (Rhône) 2.000 ; Mme et M. François (Allier) 2.500 ; Jean Gassies (Landes) 2.000 ; H. Grandjouan (Paris-14^e) 5.000 ; Marcel Guéneec (Seine-et-Oise) 2.000 ; G. Hubert (Charente) 2.000 ; Langeais (Paris) 2.000 ; Lucien Laumière (Seine-et-Oise) 2.000 ; Maximilien Leblanc (Aisne) 3.000 ; Mme Madeleine Léger (Paris) 2.000 ; Jules Marie (Seine) 3.000 ; Mme Marie-Louise Marquis (Paris) 3.000 ; Mme Puyoo (Landes) 2.000 ; Félix Rivière (Rhône) 2.000 ; Maurice Vaillard (Paris) 2.000 ; Fernando Valera (Paris) 2.000 ; Maurice Vassort (Seine-et-Oise) 3.000 ; Charles Vildrac (Paris) 2.000. — Total : 70.000 francs (dont 10.000 en mai, 37.500 en juin et 22.500 du 1^{er} au 15 juillet).

LA SOUSCRIPTION

Allot (Finistère) 200 ; Léon Ancely (Seine) 100 ; R. Barbet (Somme) 200 ; Joannès Bardin (Paris) 1.000 ; Dr Louis Bercher (Maroc) 1.000 ; Mme Marthe Bigot (Paris) 2.000 ; René Boudet (Paris) 2.000 ; Irving Brown (Paris) 200 ; Mme Denise Caminade (Seine) 500 ; Galibert Chestler (Cher) 200 ; Josette et Jean Cornec (Finistère) 1.000 ; Clément Delsol (Paris) 1.000 ; Claude Desobry (Paris) 2.000 ; Rémy Dugne (Puy-de-Dôme) 100 ; Jean Duperray (Loire) 700 ; André Espinasse (Haute-Loire) 500 ; N. Faucher (Paris) 1.000 ; All Ferdoussi (Gironde) 330 ; Jean-Paul Finidori (Tunisie) 3.000 ; Félix Franc (Loire) 2.000 ; Jean Galtier-Boissière (Paris) 5.000 ; Jean Genevriev (Loire) 500 ; Mme Bettina Grandjouan (Paris-5^e) 1.000 ; Mme Marthe Guillaume (Loire) 2.000 ; Raymond Guilloré (Paris) 2.000 ; Yvonne et Roger Hagnauer (Seine-et-Oise) 4.000 ; G. Joussaint (Seine-Maritime) 200 ; René Kuhn (Paris) 1.000 ; Maurice Lafferrière et un groupe de camarades de l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.) (Paris) 2.000 ; J. Laplaud (Charente-Maritime) 500 ; Lucien Laumière (Seine-et-Oise) 2.000 ; Le Bras (Paris) 400 ; Julien Lèbre (Ardèche) 200 ; Adolphe Ledelle (Belgique) 200 ; Ligner (Seine-et-Oise) 500 ; Jean Mahé (Finistère) 500 ; Mailland (Seine) 2.000 ; Marcel Marcadet (Seine-et-Oise) 2.000 ; Lucien Marzet (Seine) 2.000 ; Louis Mercier (Paris) 1.800 ; René Michaud (Paris) 2.000 ; Armand Muratet (Paris) 200 ; Joannès Odín (Rhône) 200 ; Charles Patat (Paris) 2.000 ; Mme Marthe Pichorel (Paris) 500 ; Jean Rigal (Haute-Garonne) 500 ; Eugène Sauve (Dordogne) 500 ; Georges Suant (Seine) 1.000 ; Trân Quốc-Anh (Sud-Vietnam) 200 ; J. Vonau (Paris) 1.000 ; anonyme 1.000. — Total : 57.230 francs (dont 6.980 en mai, 34.250 en juin et 16.000 du 1^{er} au 15 juillet).

MOIS DE JUIN 1957

RECETTES :		
Abonnements ordinaires	27.500	
Abonnements de soutien	37.500	
		65.000
Souscription	34.250	
Vente « R.P. »	18.295	
Vente « Chine »	680	
Vente « Charte d'Amiens »	2.750	
Vente « Hongrie ouvrière »	50	
		121.025
En caisse à fin mai	63.182	
		184.207
DEPENSES :		
Impression et papier (« R.P. » d'avril 1957)	81.538	
Frais d'expédition	9.700	
		91.238
En caisse à fin juin :		
Espèces	18.880	
Chèques postaux	74.089	
		92.969
		184.207

DU 1^{er} AU 15 JUILLET 1957

RECETTES :		
Abonnements ordinaires	16.000	
Abonnements de soutien	22.500	
		38.500
Souscription	18.000	
Vente « R.P. »	50	
Vente « Charte d'Amiens »	2.500	
		57.050
En caisse à fin juin	92.969	
		150.019
DEPENSES :		
Téléphone	7.100	
En caisse au 15 juillet :		
Espèces	23.880	
Chèques postaux	119.039	
		142.919
		150.019

Pour vous libérer des slogans sur l'Extrême-Orient

LISEZ

LA CHINE

Ses trois millénaires d'histoire

Ses cinquante ans de révolution

par Robert LOUZON

400 francs franco

Pour vous libérer des mensonges du totalitarisme

LISEZ

Pourquoi et comment se bat la Hongrie ouvrière

(Documents hongrois authentiques

Avant propos de Louis MERCIER)

L'exemplaire : 50 fr. — Colis de 20 : 500 fr.

Pour vous libérer de la corruption bourgeoise

LISEZ

Refus de parvenir

de A.-V. JACQUET

650 francs

Adresser les commandes à LA REVOLUTION PROLETARIENNE